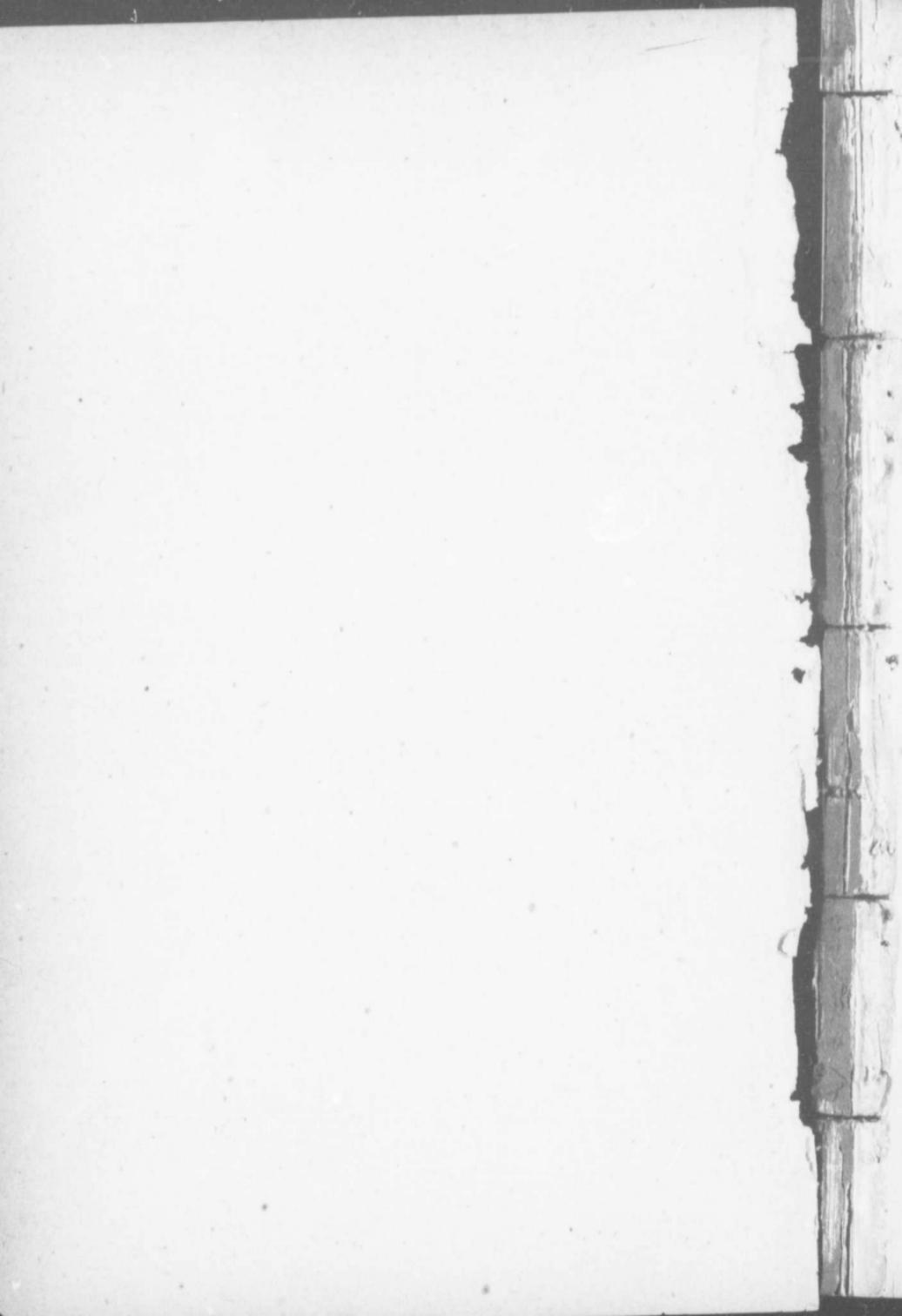




Les avantages de la province de Québec
pour l'émigration française et belge.

Par J.-B. ISTACE, M. D.







LES avantages de la province de Québec
pour l'émigration française et belge,
et des désavantages pour les Canadiens
en cas d'annexion ou d'émigration aux
Etats-Unis.

Par J.-B. ISTACE, M. D.,

Ancien voyageur et explorateur au Canada et en Louisiane.



QUÉBEC

Imprimerie de L'ÉVÉNEMENT

1905



B.C.
1905
15
QL
CCDD

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, en l'année mil neuf cent cinq, par J.-B. ISTACE, M. D., au Bureau du Ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

Tous droits réservés.

INTRODUCTION

Comme nous le voyons d'après le titre de ce livre, mon but, c'est, 1^o de faire connaître aux Français et aux Belges qui voudraient émigrer à l'étranger, tous les avantages de la province de Québec ; 2^o de faire connaître à nos bons Canadiens-français, tout le danger qu'il y aurait pour eux d'abandonner leur bon pays pour émigrer aux Etats-Unis, qui, à l'heure actuelle, valent beaucoup moins que le Canada sous tous les rapports, comme nous en donnons tant de preuves convaincantes dans le cours de cette brochure.

Mais pour émigrer à l'étranger il faut se trouver dans certaines conditions, hors desquelles l'émigrant ne pourra que peu ou jamais prospérer. A mon point de vue, voici celles auxquelles il importe le plus de se conformer :

1^o Il faut absolument de l'argent, car l'argent est le nerf de la vie, et sans argent pas d'affaire possible.

2^o Il faut toujours se rendre où les autres vont peu, car là où tout le monde se porte les bonnes places sont rares.

3^o Il faut toujours émigrer là où l'on parle notre langue et où l'on observe notre religion et nos usages.

4^o Il faut toujours choisir de préférence un pays où le climat se rapproche du nôtre et où l'on s'adonne aux mêmes cultures.

5^o Il faut se méfier des charlatans, de leurs brochures et de tant d'autres qui cherchent à nous envoyer dans de mauvaises places.

6^o Se placer chez un propriétaire avant de s'établir pour son compte et ne pas se presser pour acheter, afin d'acquérir de l'expérience et de pouvoir faire un bon choix à l'avenir. N'oublions pas que les apparences sont souvent trompeuses.

7^o Acheter le moins possible à crédit, fuir le luxe, la boisson et les jeux de cartes, car ce sont ces quatre choses qui ruinent l'habitant ou l'empêchent d'avancer.

8° Ne jamais prêter ni emprunter d'argent, pour ne pas se faire d'ennemis et payer souvent de gros intérêts qui empêchent presque toujours de rembourser le capital.

9° Être serviable envers tout le monde, ne pas courir les voisinages, ne se mêler que de ses affaires, éviter les chicanes et les procès : tels sont les meilleurs moyens pour réussir à l'étranger et même dans son propre pays.

Or la province de Québec est celle qui convient le mieux aux Français et aux Belges, pour pouvoir remplir toutes ces conditions.

Nous ne saurions donc trop leur recommander de choisir cette province de préférence à toute autre contrée dans le cas où ils voudraient émigrer à l'étranger. Mais avant de partir il faudrait la connaître, et dans tous ses détails, si possible. Eh bien ! c'est pour la faire connaître, et sous tous les rapports, que j'ai rédigé cette brochure, et en français pour des Français. Or je dois connaître la province de Québec. Je la connais, en effet, et même beaucoup mieux que la plupart des Canadiens du Bas-Canada, car je l'ai parcourue pendant cinq ans et dans tous les sens, j'en ai visité tous les villages et la plupart des habitations dans les campagnes, j'ai été partout, j'ai tout vu, j'ai même traversé plusieurs forêts. Mais je connais beaucoup mieux cette Nouvelle-France, comme on l'appelle là-bas, et sous plus de rapports, que mon ancienne province, que mon propre pays, et tout ce que j'en dis, c'est la vérité même copiée sur les lieux. D'ailleurs je n'avais aucun intérêt à exagérer ni à mentir, car je ne suis pas un agent d'émigration mais un simple explorateur, explorant pour mon propre compte, et si je recommande aujourd'hui ce livre aux Français et aux Belges c'est parce qu'il est un tableau fidèle et exact de la Nouvelle-France, et qu'ils pourront y vivre beaucoup plus à leur aise et gagner davantage que dans la mère patrie. C'est là aussi où l'on jouit le plus de tous les agréments de la vie. En effet, dans cette heureuse contrée l'on mange avec appétit, l'on digère avec facilité, l'on dort de ce sommeil de plomb, qui fait tant de bien et qui engraisse ; l'on respire un air pur et salubre, l'on a de quoi varier journellement sa nourriture, bonnes boissons pour se reconforter et se réchauffer, l'on est plein de sève, de vie, de force et de santé, un sang généreux

circule dans nos veines, une constitution robuste et puissante semble défier les ans ; l'on travaille avec goût et courage, l'on peut vaquer à son ouvrage tous les jours de l'année, enfin il n'y a pas de moustiques pour nous tourmenter, l'on est relativement heureux et l'on jouit de la plénitude de la vie dans la mesure du possible.

Mais il fait froid, me dira-t-on, dans la province de Québec ? Sans doute ; mais c'est précisément pour ce motif que c'est un des climats les plus sains du monde et que j'ai dû la quitter, parce qu'il n'y avait rien à faire, là-bas, avec la médecine puisqu'il n'y avait que bien peu de malades, trop peu même pour faire vivre un médecin ou un pharmacien et que plusieurs autres médecins et pharmaciens ont dû faire comme moi. Mais la santé, c'est la richesse, dit le proverbe ; donc, si nous sommes Français ou Belges, ne fut-ce que pour ce motif, émignons de préférence dans cette belle province, qui nous tend les bras, et nous jouirons de cette fortune dès notre arrivée. Crois-tu que c'est peu de chose ? Mais c'est tout, car sans la santé il n'y a pas de bonheur possible sur la terre.

J'admets que l'hiver, dans le Bas-Canada, dure 5 à 6 mois, mais il n'est pas si rigoureux que l'on pense. J'en ai eu une belle preuve par moi-même. En 1881, je me suis mis en route, le 15 de juillet, j'ai parcouru, à pied, tout le nord de Québec, tout l'ouest du Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse tout le long de la Baie-Sainte-Marie jusqu'au Cap-Sable, toute l'île du Prince-Edouard, ces trois dernières provinces en plein hiver, par tous les temps et avec les mêmes habillements d'été, et je ne suis rentré chez moi qu'à la fin de février de l'année suivante. Cependant je n'ai pas même éprouvé une heure de maladie, pas même un léger rhume. C'est que si l'hiver est froid, il est sec et sain, et puis à travers cet hiver, que de temps doux ! Il fait froid, très froid, un jour, deux jours, rarement trois, puis c'en sont trois autres parfois si chauds qu'ils nous rappellent l'été de la Saint-Martin.

Une preuve, sans réplique, que l'hiver du Canada est supportable, c'est que j'ai rencontré dans la Nouvelle-Ecosse, près de la Baie-Sainte-Marie un rang double de nègres de près de deux lieues de long, qui, non seulement y vivaient et s'y multipliaient mais encore étaient très

bien portants. Ce rang se composait de plus de cent familles, toutes dans l'aisance et dont plusieurs mêmes avaient des Canadiens à leur service. Ici, c'était le monde renversé, mais il n'en est pas moins vrai que si l'hiver était si rigoureux, ces pauvres nègres qui sont si frileux n'auraient pu vivre dans ces parages. Or ils y vivaient si bien et en si bonne santé qu'ils paraissaient être plus robustes même que les blancs.

J'ai vécu cinq ans dans la province de Québec, qui est une contrée très froide, comme nous avons vu, et que l'on croirait très mauvaise pour ce motif. Eh bien ! à mon avis, c'est précisément tout le contraire qui a lieu, car tout est relatif en ce monde et s'il fait très froid dans cette contrée, si l'hiver dure cinq à six mois, en revanche, la végétation après ce long repos, y est d'une activité surprenante, au point que vous pouvez récolter en quatre mois les plantes qui, en Europe, n'arriveraient à maturité qu'au bout de six ou sept. C'est ainsi que le froment, en le semant fin d'avril ou en mai dans la province de Québec, arrive à parfaite maturité en août et septembre, tandis qu'en Europe on doit le semer avant la Toussaint pour ne le récolter que l'année suivante en juillet ou en août. Il en est de même de l'avoine, du sarrasin, des pommes de terre et du foin, qui sont mûrs au bout de deux mois, et du maïs, des légumes et des fruits dont la maturité est aussi extrêmement hâtive. Toutes ces plantes fructifient presque toujours deux mois, parfois trois avant nos plantes européennes. C'est ainsi que du 1^{er} au 15 d'octobre le Canadien-français a toujours fini et engrangé sa récolte, et comme il a eu soin de couper son bois pour l'hiver après les semences, il en résulte qu'il peut se reposer du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante, soit pendant six mois. Il fait froid, il est vrai, du 15 octobre au 15 avril, mais croit-on qu'il n'est pas infiniment plus agréable et plus sain pour lui de n'avoir qu'à se promener, chaudement botté avec des chaussures sauvages, un casque en pelletterie sur la tête et le reste du corps enveloppé dans une de ces grandes et larges capotes en fourrure ou en drap, avec une épaisse ceinture de laine qui lui ceint le milieu du corps, et de voyager ainsi accoutré à un air froid vif et sec mais infiniment pur et salubre,

comme font tous les Canadiens-français, que de travailler du matin au soir du 1^{er} de janvier au 31 de décembre et sous un soleil de feu, comme on doit le faire dans la Basse-Louisiane, pour récolter beaucoup moins que dans le Bas-Canada. Mais pour se promener, à part le samedi, qu'il faut aller au marché, l'on n'a pas besoin d'aller bien loin, il suffit de passer ses voisins en revue les uns après les autres, et comme ils s'ennuient souvent, faute de ne savoir à quoi tuer le temps, ils sont bien aises de vous recevoir, de vous faire chauffer près d'un bon feu, de vous montrer leurs belles plantes d'appartement, chargées de fleurs comme en plein été, de s'amuser avec vous, de parler de choses et d'autres, de prendre le thé, le dîner, le souper et parfois un petit verre ensemble... mais pas deux, car le Canadien-français est sobre et il est fidèle aux règles de la tempérance. Vous logez ensuite et partez le lendemain où le surlendemain, car là-bas l'on ne compte pas les jours et souvent moins l'on se presse mieux cela fait l'affaire pour l'un comme pour l'autre. Une autre fois vous recommencez la partie chez un autre, parfois l'on vient en faire autant chez vous ; le samedi, vous allez au marché avec un ami, dans un de ces beaux traîneaux d'hiver couvert ou non et enveloppé de pelleterie plus ou moins riche, selon les moyens de chacun. Ainsi se passent ces six longs mois, mais qui paraissent bien courts dans cette heureuse contrée. Bref, je ne m'amuserai plus si bien ni autant qu'au milieu de ce bon peuple que je n'oublierai jamais.

Dans le Bas-Canada l'on travaille six mois pour s'en reposer six et l'on arrive presque toujours et l'on a de quoi se nourrir et s'entretenir avec toute sa famille et ses animaux pendant les douze mois de l'année ;—que peut-on désirer davantage. En résumé, la province de Québec est la contrée la plus avantageuse pour les Français et les Belges qui voudraient émigrer à l'étranger, et je ne saurais trop leur recommander de lui donner la préférence, car c'est là qu'ils seront le mieux sous tous les rapports comme nous le verrons dans la suite.



Pourquoi l'on doit émigrer dans un pays où l'on parle la même langue et où l'on pratique la même religion.

L'homme est né pour la société et comme il est composé d'un corps et d'une âme, il faut qu'il puisse satisfaire l'un et l'autre et partant qu'il se trouve placé dans les meilleures conditions possibles pour atteindre cette double fin. Dans nos pays la chose est facile, puisque nous vivons au milieu des nôtres, que nous parlons la même langue et pratiquons la même religion. Il est donc indispensable, si nous voulons émigrer, que nous nous rendions dans un pays où nous nous trouvions dans des conditions identiques, car sans cela il n'y a pas de société ni de bonheur possible. En effet, il est évident que si nous allons nous établir au milieu d'un peuple qui ne parle pas notre langue, qui professe un autre culte, qui a d'autres usages, d'autres habitudes que les nôtres et auxquels nous ne pourrions peut-être jamais nous accoutumer, il est évident, dis-je, qu'il n'y a pas moyen de s'entendre, ni de se comprendre, ni de s'entraider et l'on arrivera souvent à se placer qu'après bien des démarches, bien des déboires et parfois au prix de bien des privations et de bien des larmes. Pour ma part, je ne puis rien trouver de plus affligeant que de se trouver ainsi transporté au milieu d'étrangers qui ne nous comprennent pas, que nous ne comprenons pas davantage et qui ont plutôt l'air de se moquer de vous que de vous tendre une main secourable. Heureusement au Canada, je n'avais pas cet écueil à éviter, mais j'ai souffert assez au Brésil à ce propos pour que je recommande chaleureusement aujourd'hui aux Français et aux Belges de ne jamais se rendre dans de telles contrées, car ils y seront toujours malheureux, y verseront plus d'une larme et regretteront bien des fois leur pays.

Ce n'est pas tout, il faut encore émigrer dans un pays où non seulement l'on parle notre langue mais où l'on pratique notre religion. C'est un point important, plus important que l'on ne croit

généralement d'abord pour les individus mais surtout pour la société et la sûreté de chacun.

Là en effet où il y a beaucoup de religion comme dans le Bas-Canada, il n'y a pas besoin de gendarmes; là où il n'y en a pas, comme dans toutes ces colonies du Brésil, il en faudrait dans tous les coins, ne fut-ce que pour arrêter les voleurs qui pullulent partout. Or il vaut mieux retenir le monde avec la force morale de la religion qu'avec la puissance des baïonnettes, c'est à la fois plus humain et moins coûteux. Ne craignons donc pas qu'un peuple ait trop de religion, au contraire, c'est la meilleure sauve-garde pour notre bourse, et si le Canadien-français est le peuple le plus religieux du monde, c'est peut-être chez lui aussi que nos écus seraient le plus en sûreté. Aussi peut-on dormir partout sa porte ouverte au milieu de ces braves gens, tandis qu'au Brésil, où la religion n'est guère que de la fanfaronnade, où le profane se mêle presque toujours au religieux, où il y a plus de pharisiens que de vrais croyants, il faut la fermer nuit et jour crainte d'être volé. Ce n'est pas ainsi qu'on l'entend dans nos pays et ce n'est pas là, non plus, que nos concitoyens doivent se rendre puisque ce n'est pas une contrée faite pour eux sous aucun rapport. Le monde du reste est assez vaste pour pouvoir choisir un pays qui leur convienne, où l'on parle leur langue et où l'on observe la même religion. Sous ce rapport il n'y a pas de meilleure contrée sur la terre que la province de Québec pour les Français et les Belges. C'est donc là qu'ils doivent émigrer et pratiquer *l'une et l'autre* et non pas *l'une ou l'autre*, car les deux sont indispensables pour leur propre bonheur et ensuite dans l'intérêt général et particulier, je ne saurais trop le répéter. Nous savons aussi que le plus grand nombre d'émigrants sont des campagnards et que ces campagnards sont généralement très religieux, raison de plus pour eux d'émigrer dans une contrée où la majorité des habitants soit composée de leurs concitoyens, où l'on observe leur religion en même temps que l'on parle leur langue. Ils seront ainsi certains en se rendant là-bas, d'y rencontrer d'anciens frères qui les recevront à bras ouverts et où ils ne seront pas pour ainsi dire dépayés.

Là donc où l'émigrant veut se rendre, il faut qu'il y ait un prêtre

de sa religion et un prêtre résidant comme dans nos paroisses européennes. Il le faut d'abord pour le bien spirituel de ces pauvres colons puis pour empêcher les bons d'être volés par les coquins, pour arrêter le libertinage, l'ivrognerie et mettre un frein aux plus mauvaises passions. Si le prêtre, si le ministre sont déjà indispensables en Europe dans chaque paroisse, ils le sont encore bien davantage à l'étranger, car nous savons que ceux qui émigrent ne sont pas toujours la fine fleur de la population et quand même ils la seraient, ces bons émigrants seront d'autant plus heureux, à leur arrivée, de trouver un pasteur de leur religion parlant leur langue et à l'aide duquel ils pourront remplir leurs devoirs religieux comme dans la mère patrie.

Notons que le peuple a besoin d'être guidé et que pour le guider, n'importe où il se trouve, il lui faut autre chose que la loi, qu'il lui faut l'autorité morale de ses pasteurs. Sans cette autorité il se croira presque toujours au-dessus des lois et souvent aussi il se croira tout permis, comme au temps de la première révolution française. Si Paris est un foyer de désordre et de révolution, c'est surtout parce que le peuple, en général, n'a ni foi ni loi et qu'ainsi il se croit libre de tout faire. Si ce peuple avait été chrétien, s'il avait écouté la voix de ses pasteurs, s'il s'était conformé aux préceptes de l'Évangile, croit-on qu'on aurait eu depuis un siècle ces trois affreuses révolutions qui ont ensanglanté ce beau pays, qu'on appelle la France, qui ont martyrisé tant de pauvres innocents et qui ont semé tant de ruines dans cette malheureuse contrée et même dans mon propre pays, la Belgique.

Quoi qu'en pensent et qu'en disent tous les sophistes des deux mondes il n'y a encore rien de mieux que la religion pour retenir le peuple dans le bon chemin ; jamais aucune puissance de la terre ne remplacera la voix paternelle de nos bons prêtres, et quoiqu'on leur jette la pierre chaque jour, quoiqu'on les méprise souvent, quoiqu'on les persécute sans cesse dans le camp des incrédules et des impies, ils n'en resteront pas moins et à jamais les plus grands bienfaiteurs de l'humanité et sa meilleure sauvegarde. Ce sont de tels ministres qu'il faut pour accompagner les pas chancelants de nos pauvres concitoyens. Avec eux, du moins, ils pourront croire, espérer et avoir confiance

dans un avenir meilleur, et sans eux je ne vois à l'étranger qu'incertitude, que déboires, que découragement, qu'abandon et presque toujours le triomphe des mauvais émigrants aux dépens des bons.

Il est facile de s'enrichir quand on a qu'à voler, qu'à piller l'un ou l'autre, mais il est singulièrement difficile, à l'étranger comme chez soi, d'arriver même à une honnête aisance quand l'on doit gagner son pain à la sueur de son front en respectant le bien d'autrui. Il faut donc une puissance supérieure à toutes les puissances, supérieure à la loi même pour protéger les bons et dompter les mauvais, il faut la puissance morale et invincible de la religion. Ah ! quand il n'y aura plus de religion sur la terre, ce ne seront plus des vols particuliers, ce ne seront plus des grèves qu'il y aura çà et là, mais un pillage général et peut-être un massacre épouvantable de tous les honnêtes gens par tous ces fauteurs de désordres qui s'entretueront ensuite à leur tour. Ce sera un nouveau règne de la terreur, des centaines de fois pire que le premier et qui s'étendra à toutes les nations du globe. Il n'en faudra pas davantage pour amener la fin du monde et qui sait...c'est peut-être ainsi qu'il doit finir...Quand, me demandera-t-on, ces jours de désolation arriveront-ils ? Quand ?...quand les royaumes et les empires auront disparu les uns après les autres pour faire place à ce qu'alors on appellera la république universelle, la religion aura disparu de la terre et les derniers jours seront bien proches.

De la race canadienne-française et du Bas-Canada.

L'on a beaucoup à se plaindre de la France au point de vue de la colonisation, et ce n'est pas sans de justes et sérieuses raisons qu'on lui reproche ce pouvoir despotique et centralisateur par trop enclin à favoriser partout la bureaucratie. A ses nationaux qui vont s'établir au loin, l'Etat ne laisse pas assez de liberté d'action, pas assez de cette initiative qui est le premier besoin du colon ; il soumet leurs actes à une foule de formalités occasionnant de longs retards qui détruisent la rapidité des allures et des mouvements, première condition de tout succès. L'on étonnerait bien des gens, si on leur citait toutes les restrictions que le gouvernement de Louis XIV, par exemple, imposait à ses administrés du Canada, et l'on conçoit que des pays dirigés de cette façon étroite, tracassière, laissent un peu à désirer sous le rapport de la spontanéité, de l'élan, qui sont l'apanage presque exclusif des colons d'origine anglo-saxonne. — Mais quelle forte race que ce peuple ! Quel caractère indélébile elle imprime à ses enfants, séparés d'elle volontairement ou malgré eux, par l'immensité des mers ou par un cordon de baïonnettes ! Par quels liens indestructibles ils lui restent attachés, à quelque distance qu'ils soient d'elle et quelle que soit la date de leur séparation ! Il semble même que l'éloignement et le temps, au lieu d'affaiblir leur amour, leur vénération pour la mère patrie, ne fassent que les redoubler, qu'ils deviennent d'autant plus Français qu'ils sont plus éloignés de la France. — Les Alsaciens sont en train d'en donner un frappant exemple, mais il est loin de valoir celui qu'offrent depuis plus d'un siècle les Canadiens-français, si tristement qu'ils aient été abandonnés par leur gouvernement. Ils ont conservé les mœurs, les idées, la religion, le langage de l'ancienne patrie avec une persistance que rien n'a pu vaincre ni même ébranler. Tels ils étaient il y a cent ans, tels ils sont aujourd'hui ; ils passeraient en d'autres mains que celles de l'Angleterre qu'ils ne changeraient pas davantage. L'on a essayé la persécution, elle a échoué ; la séduction, elle n'a pas mieux réussi. Soumis malgré eux à une puis-

sance étrangère, ils la servent loyalement, mais sans dévouement ; ils font leur devoir, rien de plus. Ils vivent côte à côte avec une autre race sans jamais se confondre avec elle. Ce qui démonte, ce qui exaspère leur dominateur c'est précisément cette attitude correcte des Canadiens à leur égard. L'Angleterre possède les corps mais elle n'a pas les âmes ; elle ne les domptera jamais, et plus elle cherche à faire cette conquête plus elle s'éloigne du but qu'elle poursuit. Il vaudrait cent fois mieux pour elle les laisser vivre en paix, se gouverner à leur fantaisie, — elle est sûre de n'en n'être jamais trahie ; que de les fatiguer par de continuelles exactions qui les froissent et ne réussissent qu'à leur rappeler plus vivement le souvenir de la mère patrie. — Les Anglais voudraient leur imposer leur joug ; ils oublient trop qu'ils sont les moins nombreux, car l'un des traits particuliers de cet admirable peuple c'est de croître et de multiplier selon la parole de l'Évangile. Il a non pas doublé mais plus que décuplé depuis cent ans. Comme le disait dernièrement un éloquent Canadien-français, " nous étions soixante mille il y a cent ans, nous sommes aujourd'hui deux millions ". C'est peut-être le plus rapide accroissement de population que l'on connaisse dans l'histoire ; il dépasse celui des États-Unis qui doivent le leur presque en totalité à l'affluence des étrangers, à l'émigration.

Les tracasseries auxquelles s'étaient livrés d'une façon assez maladroite les gouvernants du Canada étaient tellement injustes qu'elles soulevèrent même les critiques des journaux dont on connaît les sympathies outrées, injustes, pour les Anglais, qui ne leur savent, du reste, aucun gré. Tout le monde se rappelle la levée de boucliers des métis français, suivie d'une sévère répression et de la condamnation à mort de leur chef, Riel. La presse entière prend la défense de ce malheureux, qu'avaient exaspéré comme ses semblables les exactions de l'administration du Dominion. Ces exactions étaient si évidentes que le gouvernement a été forcé de les avouer publiquement le jour où il a déclaré qu'il était prêt à faire des concessions, le jour où il a envoyé une commission pour ouvrir une enquête sur les griefs des métis et leur accorder toutes les satisfactions compatibles avec sa dignité.

Quant à dénationaliser, à défranchiser les Canadiens, l'on n'y parviendra pas. Jamais ils n'oublieront leur origine dont ils sont fiers ; jamais ils n'abandonneront leur langue, à laquelle ils tiennent comme à la foi de leurs pères.

La France a tenu le premier rang en Amérique ; elle en a possédé la plus grande partie, elle y a laissé de beaux et grands souvenirs. Les traces de sa domination douce et sage sont encore nombreuses au Nord et au Sud, et c'est avec plaisir que l'on voit se tendre la main, à travers tous les Etats de l'Ouest et de la vallée du Mississipi, les descendants de ce peuple, premier civilisateur du pays, et qui savent conserver intacts sa religion, ses mœurs, son langage avec une fidélité inébranlable.

L'on peut regretter les désordres qui arrivent parfois, bien que rarement, à Montréal ou ailleurs, mais en même temps l'on éprouve une profonde sympathie pour une population si laborieuse, si économe, si amie de l'ordre, si loyale, mais aussi, ferme dans sa foi, fidèle à ses origines, et qui se sent à l'abri de tout reproche, même envers ceux qui tentent de l'opprimer. Il est impossible aussi de ne pas aimer ces bonnes gens quand on a vécu au milieu d'eux et qu'on a pu apprécier leurs brillantes qualités. J'ai parcouru bien des pays, je n'en n'ai jamais trouvé de meilleur, et c'est pour moi un réel plaisir que de pouvoir aujourd'hui rendre un hommage public aux bontés que j'en ai reçues et au peu de bonheur que j'ai goûté ici-bas. Impossible de rencontrer cœurs plus généreux et gens plus hospitaliers que ces antiques Français, et je dois en savoir quelque chose, moi qui ai vécu cinq ans au milieu d'eux avec plus de satisfaction peut-être que je n'ai eue dans ma propre famille. Ce qu'il y a surtout de remarquable dans ce bon peuple, c'est son immutabilité. Il est encore aujourd'hui ce qu'il a toujours été, d'une probité à toute épreuve et la meilleure des races humaines. Un tel peuple ne périra jamais car il a pour lui les promesses de l'immortalité. Qui sait l'avenir que Dieu lui réserve ? Il est plus que probable que dans un laps de temps plus court peut-être que l'on ne pense il jouera un rôle considérable dans toute l'Amérique du Nord.

Il y a tout à espérer de cette vaillante race, surtout si l'on consi-

dère sa puissante vitalité. Donnons maintenant quelques autres détails qui nous apprendront à mieux la connaître. Au milieu de la décadence vers laquelle marchent avec tant de rapidité plusieurs nations du globe, il est resté un petit peuple fidèle qui mérite d'être mieux connu, principalement en France et en Belgique, non seulement à cause des nombreux liens qui unissent à ce peuple beaucoup de familles belges et françaises, mais surtout parce qu'il est pour ces deux nations un modèle précieux qu'elles ne sauraient trop imiter. Ce petit peuple, ce sont les Français du Bas-Canada ou de la Nouvelle-France. Le meilleur moyen, ce me semble, de connaître un peuple, c'est de l'étudier au point de vue politique, moral et religieux. C'est donc sous ce triple point de vue que nous allons considérer les Canadiens-français.

I

Au point de vue politique, les Français du Bas-Canada ou de la province de Québec, forment une province grande comme la France et qui est sous la dépendance de la Puissance du Canada ou Dominion, devenu aujourd'hui, par la réunion des autres provinces, un empire aussi vaste que l'Europe. Cette province est gouvernée par un lieutenant-gouverneur assisté de quelques ministres. Elle a, comme nos pays d'Europe, sa Chambre de représentants et un Conseil législatif, dont les attributions sont analogues à celles du Sénat. Malheureusement la division y règne comme dans nos Chambres européennes, c'est-à-dire qu'il y a aussi des conservateurs et des libéraux, seulement les couleurs sont moins foncées. Les libéraux Canadiens-français, en effet, bien que là-bas on les appelle rouges, sont d'un rouge bien pâle en comparaison, par exemple, de nos rouges Français ou Italiens. Tout rouges qu'ils sont, on peut dire qu'au moins ils ont le courage de respecter la religion, ce qui est beaucoup par le temps actuel. Donc les libéraux comme les conservateurs respectent la religion et je dirai même, qu'en général, ils sont aussi religieux les uns que les autres et ils le sont sincèrement.

Je ferai encore remarquer que dans le Bas-Canada, il y a un cinquième de protestants et que dans le ministère, soit qu'il appartienne

à l'un ou l'autre parti, il y a toujours un ou deux ministres dissidents. Cela n'empêche pas la bonne harmonie de régner dans cette province, car les protestants respectent les catholiques comme les catholiques respectent les protestants, et depuis que le Canada a passé sous la couronne britannique, ils vivent l'un à côté de l'autre dans une paix que rien n'a troublé jusqu'aujourd'hui. Je dirai plus ; le gouvernement fédéral qui préside aux destinées de tout le Canada est libéral et la majorité des membres de la Chambre et du Sénat, est protestante. Comme les protestants ont la majorité, il leur serait bien facile, s'ils le voulaient, d'écraser les catholiques par des lois despotiques et la plupart étant des Anglais ils pourraient frapper les Français jusque dans leur langue. Or il n'en est rien. Dans le Canada ce n'est point la religion qui est le point de mire des visées libérales et conservatrices, non, c'est une question de rivalité, c'est à qui pourra saisir le pouvoir pour satisfaire son ambition personnelle, et pour y arriver, chaque parti ne se donne ni trêve ni repos. Les divisions qui séparent les Canadiens-français en deux camps n'ont point d'autre objectif.

II

Si de la politique je passe au point de vue moral, je puis affirmer, sans exagération, que nos bons Canadiens, en général, peuvent prêcher d'exemple à tous les peuples. Ici, encore, je parle par expérience, car il serait difficile de mieux connaître le Bas-Canada que je ne le connais moi-même. J'ai voyagé partout, soit dans les villes, soit dans les villages, je l'ai exploré en tout sens. Or c'est dans l'intimité qu'il faut étudier la vie privée d'un peuple, et c'est dans l'intérieur des familles que nous devons en puiser les détails. Sous ce rapport intime je puis parler des Canadiens-français avec d'autant plus d'autorité que je les connais davantage. Eh bien ! je dois le dire, en toute sincérité, rien n'est plus beau à contempler que ces charmants tableaux de familles que l'on rencontre partout sur son passage. Dans le temps des premiers chrétiens, l'on disait : Voyez comme ils s'aiment ! Dans ces bonnes familles canadiennes l'on peut dire aussi de tous leurs membres : Voyez comme ils s'aiment ! Les enfants sont pleins de respect pour leurs parents et c'est toujours

avec une docilité parfaite qu'ils accomplissent leur volonté. Dans ces bonnes familles, la désobéissance, le murmure, l'insubordination, les propos malhonnêtes, les jurements, les mots grossiers sont inconnus, et comme les parents sont généralement très sobres, il en est de même des enfants. Dans les campagnes, l'eau fraîche est l'unique boisson des cultivateurs et le petit tonneau traditionnel qu'on rencontre dans chaque maison en est toujours abondamment pourvu. J'ajouterai que les mœurs entre jeunes gens sont généralement très pures. La jeune canadienne, il est vraie, est fort coquette ; elle aime de voir, d'être vue et de plaire, et pour plaire elle emploie ces mille et un moyens dont les filles ont partout le secret. Cependant, pour être juste, il ne faut pas trop lui en vouloir, car la jeune Canadienne qui se marie n'apporte ordinairement pour toute dot à son époux, que sa personne et quelques meubles de ménage ; il faut qu'elle provienne d'une famille bien riche, pour que les parents ajoutent à ce petit trousseau 4 ou 500 piastres ou 2 à 3000 francs. C'est tout ce qu'elle peut espérer ici-bas, car les terres et dépendances sont données aux garçons, qui emportent toujours la grosse part. Donc une jeune fille qui veut se marier, cherche ordinairement un prétendant qui a une terre, et comme elle n'a le plus souvent que sa personne à lui donner en retour, il en résulte que ce n'est qu'à force d'artifice qu'elle peut triompher. L'on serait tenté de croire que dans ces circonstances, sa moralité doit plus ou moins en souffrir. Il n'en n'est rien. La jeune Canadienne est pieuse, chaste et pure et plutôt que de forfaire à l'honneur, elle brisera, s'il le faut, les plus belles espérances. J'ai vu une jeune fille qui s'est laissée affreusement égorgé, plutôt que de consentir aux tentatives criminelles d'un séducteur. L'innocente victime paya de sa mort, à l'âge de 22 ans, le triomphe de sa vertu, et le 28 janvier 1881, son meurtrier portait sa tête sur l'échafaud à l'âge de 20 ans.

De pareils monstres sont très rares. Les jeunes gens se respectent autant que les jeunes filles. Les Canadiens-français se marient jeunes ordinairement, de 15 à 18 ans pour les jeunes filles, et pour les jeunes hommes, entre 18 et 25 ans. De bonne heure ils deviennent pères de nombreux enfants, et c'est à l'excès des naissances sur les décès que

l'on doit attribuer l'accroissement extraordinaire de la population française dans le Bas-Canada. L'hospitalité est en honneur parmi les Canadiens et parmi les Acadiens du Nouveau-Brunswick, d'autres Français qui rappellent le moyen âge, par leur simplicité patriarcale, la douceur de leurs mœurs, leur foi vive et cette affabilité touchante qui leur gagnent tous les cœurs. J'ai voyagé plusieurs mois parmi ces bons Acadiens, et lorsque je leur disais que je venais de la mer, que je connaissais la France, que j'avais vécu au milieu des Français, je n'étais plus parmi eux un vulgaire étranger, j'étais reçu comme un frère. Le soir j'étais toujours sûr de rencontrer une hospitalité aussi généreuse que spontanée. Que de douces veillées j'ai passées parmi ces antiques Français. Avec quel bonheur ils parlaient de la France et quelle attention soutenue ils prêtaient à toutes mes paroles quand je les entretenais du pays de leurs ancêtres ? Qu'il était beau de voir ces vieillards vénérables entourés de leurs enfants et de leurs petits-enfants, comme l'olivier de ses rejetons, et avec quelle joie aussi je me plaisais à me divertir avec ces vieux patriarches qui coulaient des jours si heureux au milieu des leurs ? L'exilé partout est seul, a dit quelqu'un, mais je n'étais plus un exilé, j'avais une famille qui m'entourait, et j'étais, en quelque sorte, au milieu des miens. Mais tout passe en ce monde et les veillées aussi et elles s'écoulaient avec d'autant plus de rapidité que je les passais avec plus d'agrément. Le lendemain il fallait partir et c'était toujours trop tôt, au gré de ces bonnes gens, et quand on se séparait, ce n'était pas adieu, mais au revoir et au plus tôt.

La probité des Canadiens est proverbiale. Ainsi les animaux restent à la porte une grande partie de l'année, la nuit comme le jour, et on les retrouve au complet. Si le Canadien est incapable de voler un animal, il prendra encore bien moins la bourse de son voisin. Aussi le voisin peut-il dormir sa porte ouverte, et l'étranger voyagera sans crainte. J'ai voyagé beaucoup dans le Bas-Canada j'ai trouvé des forêts et des déserts, j'ai rencontré des solitaires comme moi et jamais personne ne m'a inquiété. La sécurité est aussi grande à l'intérieur qu'à l'extérieur. Aussi peut-on loger partout, même chargé d'or et après son départ, l'on est sûr de retrouver son trésor intact. Dans mes

voyages il m'est souvent arrivé d'oublier certaines choses, dans ces maisons hospitalières, et lorsque j'allais les réclamer, c'était toujours avec joie qu'on me remettait mon bien. Bref il n'y a pas de voleurs dans le Bas-Canada, l'on n'y rencontre que d'honnêtes gens, à part quelques exceptions.

III

Il nous reste maintenant à parler des Canadiens-français au point de vue religieux. Sous ce rapport ils peuvent aussi prêcher d'exemple, car s'ils sont restés fidèles aux traditions de leurs ancêtres, ils ont plus soigneusement encore conservé la foi de leurs pères. Le Canadien-français est resté fervent catholique. Plein de respect pour son curé qu'il regarde comme un père, il l'écoute avec attention et suit pieusement ses conseils. Aussi peut-on dire que le curé est le maître dans sa paroisse et qu'il la gouverne à son gré et sans que personne cherche à lui susciter des entraves. D'ailleurs il n'en mérite pas, car il est plein de zèle et de dévouement pour ses ouailles. Les protestants eux-mêmes le respectent et l'estiment, j'en ai vu une bien belle preuve. Quant l'abbé Routhier, curé de l'Original, a été nommé à la cure de Sainte-Anne, les protestants de la localité lui ont présenté une adresse accompagnée d'une somme d'environ 500 francs comme cadeau. Je crois devoir reproduire en partie cette adresse qui fait le plus grand honneur à M. Routhier et au clergé canadien.

“Appartenant à une communion différente de la vôtre, disaient ces protestants d'Original, nous n'avons point à parler des labeurs de votre ministère et des succès qui les ont couronnés. Mais laissant de côté toute distinction de croyance et de race nous demandons qu'il nous soit permis de nous unir à ceux qui ont joui plus particulièrement des bienfaits de votre ministère pour reconnaître l'intérêt que vous avez toujours pris au progrès intellectuel et matériel de notre localité. En vous notre village a trouvé un citoyen entreprenant et nos institutions municipales ainsi que nos établissements d'éducation, un ami intelligent et actif tout en veillant spécialement aux intérêts spirituels de vos paroissiens en leur enseignant les doctrines de votre Eglise, l'obéissance à ses commandements et les encourageant à la pratique régulière de leurs devoirs religieux, vous n'avez pas négligé

leurs intérêts temporels et vous avez su développer chez eux les habitudes de sobriété, d'activité et de travail. En même temps vous leur avez inculqué des principes de charité ainsi qu'un attachement fidèle et loyal à notre commune patrie.

" Au moment où vous allez nous quitter, nous reconnaissons l'importance et les responsabilités de la position à laquelle vous êtes appelé. La paroisse Sainte-Anne offre un champ plus vaste aux talents et aux capacités qui vous distinguent et que vous employez si noblement au service de Dieu et de son Eglise.

" Nous demandons au Tout-Puissant qu'il bénisse vos travaux dans la paroisse de Sainte-Anne et qu'il la fasse prospérer sous vos soins.

" Nous vous prions enfin, d'accepter la bourse ci-jointe qui n'est qu'un faible témoignage de l'estime que vous portent les habitants de l'Original."

Le curé, donc, a droit à l'estime générale d'abord pour le bien qu'il fait aux âmes, puis parce que presque toujours il est une providence pour les malheureux. Le Canadien lui facilite singulièrement sa tâche, car étant très religieux, il remplit pour ainsi dire naturellement les devoirs que sa religion lui impose. Il est une dévotion qui lui est chère entre toute, c'est le chapelet. Il le récite chaque jour, ainsi que ses prières auxquelles il ne manque jamais. Rien de plus touchant, par exemple, que d'assister aux prières du soir d'une famille canadienne. Lorsque le moment est arrivé, tout le monde se réunit au pied de la croix, puis le père, dans une voix grave et mesurée, récite lentement le chapelet auquel tout le monde répond. Après le chapelet la mère commence les prières du soir qui durent parfois plus qu'un quart d'heure. Qu'elles doivent être agréables à Dieu, les prières de ces anciens Français, que le hasard et parfois l'infortune a jetés sur ces plages lointaines à 1200 lieues de la mère patrie !

Le dimanche, vers 9 heures, l'on rencontre dans toutes les directions, des voitures qui se dirigent vers l'église, car l'heure de la messe est proche et personne ne voudrait y manquer. Déjà les cloches sonnent, bientôt le chœur se remplit de jeunes lévites, le prêtre apparaît puis commence la messe. Pendant l'office le plus religieux silence règne partout, chaque personne est à sa place, un livre ou un chape-

let à la main, et l'on dirait que tous ces bons chrétiens n'ont qu'un cœur et qu'une âme tant ils sont absorbés par les prières ferventes qu'ils font monter jusqu'aux pieds du Très-Haut. Le dimanche tout entier est consacré au service de Dieu ; ce jour-là tous les magasins, tous les hôtels, tous les établissements publics sont fermés, la poste est arrêtée, les trains ne marchent pas et les journaux ne paraissent point. La loi est formelle à cet égard, et malheur surtout au débitant, s'il était surpris à vendre un verre de whisky, ce jour-là, il lui en coûterait une centaine de francs d'amende et les frais. Le Canadien observe aussi scrupuleusement les jeûnes et la fréquentation des sacrements et il paie fidèlement à son curé la dtme qu'il lui doit.

La confession mensuelle est une pieuse habitude que les jeunes filles n'oublient pas et les jeunes hommes ainsi que leurs parents ne laissent jamais passer une grande fête sans purifier leur conscience et nourrir leurs âmes du pain des forts.

Les grandes fêtes cependant sont nombreuses, car toutes celles qui ne sont que de dévotion en France et en Belgique sont d'obligation dans le Bas-Canada. Parfois aussi l'on a des missions et chaque année il y a les quarante-heures qui durent trois jours. C'est avec un pieux empressement que l'on voit tous ces bons Français, hommes, femmes et enfants, assister avec la plus grande assiduité aux sermons et aux offices de la retraite. Personne ne voudrait y manquer et le dernier jour tout le monde s'approche des sacrements et assiste au *Te Deum*, qui termine toujours ces belles solennités.

Il n'est, pour ainsi dire, pas de Canadiens qui ne soient agrégés à quelques confréries, et presque tous, hommes, femmes et enfants sont revêtus du Saint-Scapulaire. Dans chaque paroisse, à côté de l'église, il y a ordinairement le couvent, et ce qui est tout à fait à l'honneur des paroissiens, c'est que ce sont toujours eux qui font bâtir l'un et l'autre à leurs frais. Tandis qu'ailleurs on les supprime, là on en bâtit tous les jours, car chaque paroisse veut avoir son couvent.

Enfin, la foi est restée des plus vives au milieu de ce bon peuple et à l'heure actuelle je crois qu'il peut prêcher d'exemple à toutes les nations du globe, tant au point de vue religieux qu'au point de vue moral et politique.

De la colonisation agricole dans la province de Québec, ses richesses minérales et autres richesses du Canada en général.

Avant d'émigrer à l'étranger il faut beaucoup réfléchir, bien examiner ce que l'on peut faire et peser ses forces. C'est un point capital et l'on ne saurait y prêter trop attention. En règle générale les gens instruits mais qui n'ont que leur instruction pour tout métier ont fort peu de chance de réussir dans ces contrées lointaines, car ce qu'il faut et que l'on demande surtout ce sont des bras pour travailler la terre. Quant aux écrivains, instituteurs, professeurs, avocats, savants, on les regarde comme des fruits secs dont on n'a que faire. Parfois, cependant, en Louisiane, comme les écoles sont rares, les créoles les emploient pour instruire leurs enfants. Dans ce cas ils les nourrissent et leur donnent 3 à 400 francs par an. Cela ne vaut pas la peine de s'expatrier pour si peu. Les cultivateurs sont donc les seuls qui doivent s'expatrier dans ces pays, s'ils veulent réussir et encore faut-il que ce soit des Français, des Belges ou des Anglais. Les Anglais pourraient s'établir dans le Haut-Canada, les Français et les Belges de la partie wallonne dans le Bas-Canada, et ainsi chacun sera à sa place. Maintenant on peut être un pauvre émigrant sans le sou ou avoir quelques milliers de francs. Aux uns et aux autres je leur conseillerai de se placer d'abord chez un bon habitant et de travailler à la part. Il faudra choisir surtout un propriétaire qui a de la très bonne terre, aussi bonne que possible, car plus elle sera bonne, meilleure sera la part de l'un de l'autre. Quand on travaille à la part, le bourgeois fournit tout : terre, maison, clôtures, animaux, instruments de labour et avance les denrées pour vivre ou répond chez le marchand ; dans ce cas il touche la moitié et seulement le tiers si son engagé fournit les animaux, les attelages et les instruments de culture. Dans l'un ou l'autre cas ce dernier reçoit l'autre moitié ou les deux tiers.

En règle générale cette moitié de récolte suffit pour nourrir et entretenir la famille d'un émigrant. S'il est établi dans le Bas-Canada il lui restera 6 mois qu'il pourra employer avantageusement en allant travailler sur les chantiers d'Ottawa ou ailleurs où il gagnera 75 francs par mois avec la nourriture. C'est bon à prendre, et au bout de 4 à 5 ans cela ferait un joli capital, même assez élevé qu'avec le montant l'on pourrait s'acheter une belle ferme là-bas. En Louisiane l'on est occupé tout le temps à la récolte à cause du coton. Le Canada est donc plus avantageux sous ce rapport. Après avoir ainsi travaillé 4 à 5 ans chez les autres et s'être ramassé un petit pécun, l'émigré connaîtra le pays et pourra se décider avec connaissance de cause dans le cas où il voudrait s'acheter une habitation et travailler pour son propre compte.

Quand on parle des provinces du Canada en Europe, les Européens s'en font généralement une fausse idée, ils croient que ces contrées sont encore plus ou moins barbares. C'est verser dans une grave erreur, car si nous sommes supérieurs aux Canadiens du côté de l'instruction, par contre ils ont d'autres qualités qui nous manquent. C'est, en effet, les meilleurs gens que l'on puisse trouver, et le nouvel émigré rencontrera chez eux ce que j'ai rencontré moi-même dans presque toutes les occasions : une hospitalité large et généreuse, une honnêteté à toute épreuve, une bienveillance et une affabilité des plus cordiales. Cela vaut certes bien le vernis d'instruction que nous avons en plus qu'eux et qui sert plutôt à nous pervertir qu'à nous perfectionner.

Il y a soixante ans, nos grands parents n'avaient pas non plus ce faux vernis, ils savaient à peine lire et écrire, mais ils valaient beaucoup mieux que nous pour tout le reste. Eh bien ! les Canadiens-français sont comme nos pères d'il y a soixante ans. Quant aux habitations et aux campagnes de leur heureuse province, il suffit de les parcourir pour voir qu'elles valent bien les nôtres et que dans bien des endroits elles leurs sont de beaucoup supérieures. J'ai beaucoup voyagé dans le Bas-Canada et la Basse-Louisiane. Eh bien ! je n'ai rien rencontré de plus beau que ces deux rangs de maisons, qui partant de Québec, des deux côtés du Saint-Laurent, se dirigent sur Montréal

et le Haut-Canada. Ce fleuve majestueux qui a presque partout de 3 à 4,000 mètres de large, 10 à 20 de profondeur et continuellement sillonné de beaux et nombreux vaisseaux de toutes dimensions coule nonchalamment entre les deux rangées de ces pittoresques et riantes maisons blanches et forme un tableau d'une beauté ravissante et dont le regard ne se lasse jamais. Si nous pénétrons à l'intérieur des terres, que nous prenions à la droite du fleuve et que nous voyagions vers le sud, nous rencontrons les superbes campagnes de Champlain ; ces 6 rangs doubles de maisons blanches et de longueur de terre de Saint-Maurice de toute beauté et de toute première qualité, ces campagnes admirables et si riches de Maskinongé, de Saint-Cuthbert, de Saint-Barthélemy, de Berthier, de Sainte-Elizabeth et de tant d'autres, jusqu'à Montréal et au delà.

A gauche du fleuve, toujours en venant de Québec, nous avons les terres de la Baie du Fèvre, qui sont d'une fertilité inouïe, les belles et si riches campagnes de Saint-Marcel et de Saint-Simon, avec leurs splendides rangs doubles de maisons blanches et de longueur de terre mesurant environ 2500 mètres sur 160, tandis que chaque rang, comme à Saint-Maurice, a plus de 2 lieues de longueur. L'ensemble de ces rangs, avec leurs coquettes maisons, si propres, forment un coup d'œil réellement ravissant. Nous avons encore les environs de Chambly, et du côté de Saint-Pie, le rang de l'Espérance, dont les terres sont également de toute première classe...et tant d'autres belles et riantes campagnes jusqu'à la province d'Ontario. Dans tous ces endroits les émigrants rencontreront partout des bons habitants chez qui ils pourront se placer et faire l'apprentissage du pays. C'est ce qu'ils auront de mieux à faire, je le répète, à leur arrivée dans le Canada. J'ai toujours beaucoup aimé cette belle et chère province de Québec que je n'ai quittée qu'à regret et il n'y aurait rien de surprenant qu'à l'avenir je n'y retourne pour y couler en paix mes derniers jours et y mourir.

Nous venons de voir que les émigrants doivent d'abord commencer par travailler à la part pour faire l'apprentissage du pays, même, ajouterai-je, s'ils ont de quoi, à leur arrivée à leur nouvelle destination, s'établir pour leur propre compte. Mais il est rare qu'ils con-

sentent à être des salariés à perpétuité, et au bout de quelques années de travail chez les autres et après avoir ramassé un petit pécun, la plupart de ces émigrants cherchent ordinairement à se fixer à demeure comme fermiers propriétaires et indépendants. Ils ont raison, mais le tout est de savoir où s'établir, dans une province grande comme la France et déjà passablement peuplée sur les deux rives de ce fleuve majestueux qu'on appelle le Saint-Laurent. Ce n'est pas là non plus où ils feront bien de porter leurs pas, à moins qu'ils ne consentent à s'installer sur les terres en arrière, sur la droite de ce fleuve en venant de Québec. Oh ! de ce côté-là, le place ne manque pas, ni les bonnes terres non plus, mais il faudrait les défricher en tout ou en partie, ce qui serait peut-être un peu pénible pour un Européen, inaccoutumé à ces sortes de travaux, sans cela l'on peut s'enfoncer dans la forêt pendant plus de 500 lieues, jusqu'au grand Nord-Ouest canadien même. Mais il y a plus simple, meilleur et plus rapproché des grands centres, et c'est dans ces endroits que l'émigrant n'ayant pour toute fortune que 3 ou 4000 francs, plus ou moins, doit établir sa résidence et se fixer à demeure. Nous avons la vallée d'Ottawa, surtout du côté de Saint-Jérôme, de Sainte-Anne et de Sainte-Adèle et puis en arrière en gagnant Saint-Lin, Sainte-Julienne et Joliette. Il y a là de magnifiques et bonnes terres, habitées par de bien bonnes gens, tous Canadiens-français, et l'on pourrait s'installer au milieu d'eux à des conditions fort avantageuses car la place et les bonnes terres ne manquent pas. J'ai parcouru moi-même tous ces endroits, il y a même un village qui s'appelle Namur, et à Papineauville résident deux Belges, deux Namurois. Ni l'un ni l'autre ne sont jamais retournés au pays natal, ce qui prouve qu'ils sont heureux et contents à leur nouvelle destination. La vallée de l'Ottawa est traversée par cette grande ligne de chemin de fer qu'on appelle le Pacifique Canadien qui part de Montréal, se dirige sur Ottawa et va directement à l'Océan pacifique en traversant tout le sud du Canada sur un parcours de près de 1200 lieues. Une autre ligne va à Saint-Jérôme avec un embranchement pour Saint-Lin. Depuis que j'ai visité ces contrées on a dû construire d'autres lignes qui parcourent ces endroits. Au lieu de prendre la direction du nord, du côté de Sainte-Anne ou de Sainte-Adèle, l'on

pourrait se diriger en ligne droite vers l'ouest, en gagnant du côté de la Rivière-aux-Lièvres, sur la rive droite de la rivière de l'Ottawa. Tous ces parages sont également établis par des Canadiens-français pour la plupart et sont également bons. Bref, il y a là d'immenses espaces encore très peu habités et où l'on pourrait s'acheter une belle ferme défrichée en tout ou en partie pour une somme relativement minime. L'on pourrait même avoir de la terre pour rien au gouvernement ou en acheter, à son choix, à 15 francs l'hectare, mais presque toujours ce sont des forêts à défricher, ce qui ne ferait guère l'affaire des colons européens.

Un bon endroit aussi, pour des Français et des Belges, ce sont les environs du Lac-Saint-Jean, où le froment pousse parfaitement, où la température serait tout aussi douce qu'à Montréal, même plus douce, et qui ont encore l'avantage d'être reliés à Québec par un chemin de fer, et au Saint-Laurent par cette magnifique et profonde rivière qu'on appelle le Saguenay. Cette rivière est si profonde qu'il y a un endroit qu'on appelle " le Cap-Eternité " dont on n'a jamais pu mesurer la profondeur. La vallée du Lac-Saint-Jean est pleine d'avenir et elle deviendra tôt ou tard le grenier de la province de Québec, c'est pourquoi les émigrants feront bien d'en profiter. Enfin, nous avons toute la partie est de cette province, très peuplée le long du fleuve sur une lieue ou deux de profondeur, mais peu habitée au delà. J'ai parcouru aussi tous ces endroits et j'y ai rencontré de magnifiques terres à vendre à bas prix. J'aurais pu, en bien des occasions, devenir un bon fermier, propriétaire de 40 hectares de bonnes terres pour 3 à 4000 francs. Tous ces endroits étaient déjà sillonnés à cette époque par quantité de chemins de fer qui se croisaient dans toutes les directions. Nous en citerons seulement quatre lignes, savoir : la ligne du Grand-Tronc, qui partant de Québec va directement à Montréal en passant par Richmond. Cette ligne traverse ce qu'on appelle " les Bois-Francs ", où se trouvent des terres magnifiques et très riches, défrichées en tout ou en partie et que l'on pourrait acheter fréquemment à des conditions fort avantageuses. Sur son parcours l'on rencontre les jolies villes de Pointe-Lévis, Sainte-Julie-de-Somerset, Stanfold, Arthabaska, Victoriaville, Warwick et Richmond, puis

foule d'autres bourgades très importantes de Richmond à Montréal. Dans chacune de ces villes comme du reste dans toutes les villes et bourgades un peu importantes de la province il y a un marché où les habitants vont chaque samedi vendre les produits de leur terre.

De Sherbrooke une autre ligne de chemin de fer se dirige sur le Lac-Mégantic, traverse l'Etat du Maine et va directement à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, traversant des endroits des plus propices pour la colonisation européenne et où l'on rencontre partout de bonnes terres à vendre à bon marché. Il en est de même des deux côtés du chemin de fer le Québec Central qui aboutit également à cette ville de Sherbrooke, la plus importante des Cantons de l'Est. Une troisième ligne part du même point et va aux Etats-Unis d'un côté et à Montréal d'un autre ; il en est de même du Grand-Tronc qui suit les mêmes directions. Il n'y a rien à pêcher pour des émigrants de ces deux côtés, car les terres que ces lignes traversent ou qui sont dans le voisinage se vendent généralement trop cher pour les moyens de la plupart d'entre eux, sauf cependant de Sherbrooke à Richmond et à Waterloo, où l'on peut encore en acheter à bas prix. Enfin nous avons la ligne de Kennebec qui passe à Saint-Joseph et à Saint-François, va aux Etats-Unis et traverse d'excellentes terres qu'on pourrait aussi se procurer à des conditions fort avantageuses.

Maintenant, retournons du côté de Québec et à partir de cette ville, sur la gauche, suivons le cours du fleuve Saint-Laurent du côté du nord-est jusqu'en face de la ville de Rimouski. Près de Québec, nous avons d'abord cette magnifique et grande île d'Orléans composée des sept belles paroisses de Saint-Pierre, de la Sainte-Famille, de Saint-François, de Saint-Jean, de Rivière la Fleur, de Saint-Laurent et de Beaulieu. J'ai parcouru aussi toute cette île et partout j'ai rencontré des terres de premier choix, convenables pour toutes les cultures, mais qui malheureusement se vendent trop cher pour les moyens de nos pauvres émigrants. Il vaudrait mieux pour eux de prendre la rive gauche du fleuve et de la suivre jusqu'à la Baie-Saint-Paul, qui est également une très belle et vaste paroisse, possédant de la bien bonne terre que l'on pourrait avoir à bas prix. Il en est de même de Saint-Urbain, à deux lieues plus au nord, où il y a égale-

ment de la très bonne terre que l'on pourrait acheter dans les mêmes conditions. Il faut revenir ensuite sur le bord du fleuve pour passer à l'île au Coudres, très avantageuse aussi pour s'établir à son compte, également sur de la très bonne terre que l'on pourrait avoir à fort bas prix. En reprenant notre route vers l'est nous arrivons en peu de temps aux Eboulements, une autre grande et belle paroisse, avec beaucoup de belles et bonnes terres que l'on pourrait acheter à bon marché. Nous avons ensuite la paroisse de Saint-Irénée, de la Pointe-à-Pic, Bas-de-l'Anse, Saint-Fidèle, Saint-Simon, Port-au-Persil et la Pointe-au-Bouleau. J'ai visité aussi tous ces endroits, tous très bons et où l'on pourrait se procurer partout de la bonne terre à des conditions fort avantageuses. D'autres avantages dont tous peuvent profiter et qui peuvent rapporter tout autant que la récolte, peut-être plus, c'est la pêche, la chasse et le bois. Ce qui est certain c'est qu'il n'y a guère de meilleurs endroits et même je n'en ai jamais connu d'aussi bons pour pêcher et chasser que depuis la Baie-Saint-Paul jusqu'au campement sauvage de Betsiamit. Il ne faut donc pas demander si la pêche et la chasse doivent bien payer dans ces endroits. Mais j'en ai connu plusieurs qui se faisaient un revenu annuel de 4 à 5000 francs, soit de 800 à 1000 piastres rien qu'avec ces deux branches.

Nous arrivons à l'embouchure du Saguenay. Sur les deux rives du Saguenay il y a plusieurs places qui méritent d'être visitées. Sur la gauche il y a les belles et grandes paroisses de Saint-Etienne, de l'Anse-Saint-Jean et de la Grande-Baie, pourvues abondamment de belles et bonnes terres et où l'on peut s'établir convenablement et à peu de frais, sans compter la pêche et la chasse qui pourraient payer tout aussi bien que sur la rive gauche du Saint-Laurent. Nous avons ensuite la ville de Chicoutimi, très importante, puis les paroisses de Jonquières et de Saint-Joseph-d'Alma, très bonnes également, avec d'excellentes terres propres à la culture du froment et que l'on pourrait acheter à un prix fort raisonnable. Enfin, sur l'autre rive, nous avons les paroisses de la Décharge, de Tremblay, de l'Anse-au-Foin et de Sainte-Marguerite, très avantageuses également pour les colons. En voyageant, toujours le long du Saguenay jusqu'à son embouchure, nous arrivons à Tadousac, où il y a peu de chose à faire, puis si nous

poursuivons notre route vers l'est, sur la rive gauche du Saint-Laurent, après avoir traversé trois lieues de forêt, nous arrivons aux Bergeronnes, bourgades peu importantes, puis aux Escoumains, très bonne paroisse ayant beaucoup de bonnes terres et où un colon pourrait vivre commodément avec la culture, la pêche et la chasse. Après les Escoumains nous arrivons à la Baie-de-Mille-Vaches, place importante, très bonne également pour un colon, puis nous rencontrons le Sault-au-Cochon, où il y avait jadis un grand moulin à scie, et finalement le campement sauvage de Betsiamites. En général, il y a peu de chose à faire pour les colons dans ces parages que j'ai tous passés en revue.

Prenons ensuite le bateau, gagnons Rimouski, retournons du côté de Québec par le chemin de fer, arrêtons-nous à Saint-Charles, puis visitons les endroits les plus importants sur la rive droite du Saint-Laurent, en nous dirigeant du côté de l'est. Nous avons les comtés de Bellechasse, de Montmagny, de l'Islet, de Kamouraska, de Témiscouata et de Rimouski, très peuplés le long du fleuve et où les terres sont très chères, trop chères même pour des colons, et très peu habitées à une ou deux lieues dans les profondeurs. En règle générale, plus on s'éloigne, plus on s'enfonce dans les profondeurs, plus la population devient clairsemée, à tel point qu'en s'approchant de la frontière des Etats-Unis et du Nouveau-Brunswick il n'y a plus de monde. Cependant les terres en général sont aussi bonnes en arrière que le long du fleuve, parfois meilleures et cependant elles sont délaissées presque partout, par la seule et unique raison qu'elles sont à peu près trop éloignées des grands centres, car je ne vois pas d'autre motif. C'est ce qui fait que dans ces profondeurs, il y a encore à l'heure actuelle plusieurs centaines de mille hectares d'excellentes terres vacantes que les colons pourraient s'acheter à un prix nominal. C'est donc de ce côté qu'ils feraient bien de diriger leurs pas, car c'est peut-être là qu'ils auraient le plus de chance de réussir et d'arriver à la fortune. Quant à la qualité de la terre située sur la rive droite du Saint-Laurent, je puis dire qu'en général elle m'a paru être de la bonne terre fraîche presque partout, un peu rocheuse, il est vrai, dans certains endroits, parfois un peu sableuse, mais qu'il serait si facile

d'améliorer avec un peu de soin et par une culture bien entendue. Ici encore je parle par expérience, car j'ai beaucoup voyagé depuis la Pointe-Lévis jusqu'à Rimouski, j'ai visité plusieurs fois tous les villages et toutes les campagnes depuis la première ville jusqu'à la dernière ; j'ai beaucoup navigué aussi dans les profondeurs, je dois donc savoir à quoi m'en tenir par rapport à ces terres comme sur tout le reste. En tous cas, je recommande beaucoup ces terres des profondeurs aux émigrants et j'ai tout lieu de croire qu'après un court séjour sur ces terres, ils ne regretteront pas d'avoir suivi mon conseil.

A partir de Rimouski, prenons maintenant le chemin de fer l'Intercolonial, et suivons-le jusqu'à Matapédia puis à cette station prenons le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs et dirigeons-nous du côté de Gaspé. En suivant cette ligne, qui traverse tout le comté de Rimouski, nous nous arrêtons seulement aux stations de Saint-Moïse, Amqui, Causapsal et Mill-Stream, que je connais particulièrement bien et qui offrent beaucoup d'avantages aux émigrants. Pour s'en convaincre il suffit de visiter tous les alentours de ces stations et l'on verra qu'il y a quantité de belles et bonnes terres que l'on peut acheter à bon marché. L'on peut même en avoir du gouvernement 64 hectares pour rien, mais il faudrait les défricher. De Mill-Stream nous pouvons nous rendre à Saint-Alexis, qui est la plus belle paroisse de tous ces parages, la plus étendue et où les bonnes terres non plus ne manquent pas. J'ai toujours beaucoup aimé cette belle paroisse, si calme et si tranquille, je l'ai parcourue plusieurs fois et je ne saurais trop la recommander aux émigrants parce que c'est là qu'ils seront le mieux sous tous les rapports. Il y a aussi une belle église avec un prêtre résidant et plusieurs magasins et finalement l'on n'est qu'à trois milles, une lieue, de Matapédia, la station la plus rapprochée du chemin de fer " l'Intercolonial." Le tout réuni forme de grands avantages dont les colons feraient bien de profiter en s'établissant parmi tous ces bons Canadiens-français, qui les aideraient à supporter le poids de la vie parfois si écrasant. Ils pourraient donc vivre contents et heureux au milieu de ces braves gens dont ils auraient tout à espérer.

Saint-Alexis est aussi un bon endroit pour la pêche et la chasse

et en y joignant la culture l'on pourrait vivre fort à son aise dans cette place privilégiée. Les alentours de cette belle paroisse possèdent aussi des quantités de bonnes terres, que l'on pourrait acheter à fort bas prix et dont les émigrants feraient bien aussi de profiter à leur arrivée.

Retournons maintenant à Matapédia, à une lieue de là, et suivons le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs jusqu'à Gaspé. Sur cette ligne nous rencontrerons quantité de villages dont plusieurs sont des stations du chemin de fer ; puis en arrière de tous ces villages que de belles et bonnes terres, que l'on pourrait avoir à très bons marchés, car comme c'est une des meilleures places pour la pêche il en résulte que bon nombre de ces Canadiens-français tiennent plus à cette pêche qu'à leur terre et qu'ils la vendraient souvent pour un prix nominal, ne fut-ce que pour s'acheter une barque pour pêcher. La chasse est aussi très abondante dans tous ces parages.

Voilà donc encore un rare endroit pour nos émigrants français et belges et si à la culture on joignait la pêche et la chasse l'on pourrait vivre dans cet endroit dans la plus grande aisance et même peut-être arriver à la fortune. Tels sont les meilleurs endroits que je connais pour la colonisation française dans la province de Québec.

Nous venons de parler de cette province au point de vue agricole, mais nous avons aussi ses produits minéraux si nombreux et qui sont d'une richesse inépuisable comme nous le verrons ci-après et nous donnerons ensuite quelques détails sur toutes les autres richesses de tout le Canada en général et qu'on rencontre un peu partout dans cette belle province de la Nouvelle-France. J'extrait tous ces renseignements de deux lettres de Liège (Belgique), où le Canada est largement représenté à son exposition universelle. Voici ces deux lettres :

“ La province de Québec, on le sait, au point de vue des richesses minérales, joue un rôle très important dans le Canada. Vous me permettrez donc de vous dire quelques mots de cette section. Elle est intéressante au plus haut point pour nous de Québec. La circonstance en est bonne et puis c'est un orgueil bien légitime que celui d'étaler bien souvent devant nos yeux,—qui oublie trop vite,—

nos richesses enfouies sous terre et quelquefois même beaucoup trop ignorées.

“ On l'a dit et répété à satiété, la province de Québec possède en minéraux économiques de tous genres des ressources énormes.

“ L'amiante est une spécialité de la province de Québec, qui fournit plus de 80% de la consommation du monde entier. Grâce à la nature même de ce minerai et à une installation très typique qu'on en a faite, c'est l'amiante qui attire tout d'abord les yeux des visiteurs.

“ Il y a une vingtaine d'années, les usages de l'amiante étaient limités, et l'Italie était à peu près le seul pays producteur, les prix restant très élevés. Depuis, ses qualités comme non conducteur de chaleur, son état fibreux, son incombustibilité, l'ont fait rechercher par un grand nombre d'usages surtout industriels. Si bien que la demande a considérablement augmenté et que l'amiante est devenue dans l'industrie mécanique un produit de première nécessité.

“ Déjà de nombreuses demandes de renseignements, touchant l'amiante et les exploitations de la province, ont été adressées à la section des mines, et des industriels belges expriment le désir d'entrer en relation avec nos producteurs. Tout le monde connaît les célèbres mines de Thetford, comté de Mégantic. Il n'y a rien ici qui puisse leur faire tort.

“ Comme l'amiante, le mica, par son caractère très distinctif, attire beaucoup l'attention.

“ De superbes échantillons de la région de l'Ottawa, notamment des cantons de Hull, Templeton, Wakefield et de la région du Saguenay, forment les exhibits de Québec.

“ Très employé dans l'industrie, grâce à son caractère de non-conductibilité de l'électricité, le mica est appelé à augmenter nécessairement de valeur par suite de la demande toujours plus pressante des marchés étrangers.

“ Le mica nous amène à parler d'une découverte récente, faite par M. Obalski, dans une ancienne mine de mica blanc de la Malbaie, comté de Charlevoix, je veux dire le Radium.

“ L'exhibit de la section des minéraux, le seul trouvé au Canada, intéresse au plus haut point les spécialistes.

“ On ne sait pas encore la valeur, pour nous, de cette découverte au point de vue économique ; mais le seul fait de l'existence de ce minéral, aux propriétés si hors de l'ordinaire et d'une richesse fabuleuse, indique encore une fois l'intérêt que présente pour nous la connaissance de nos richesses minières. Qui sait ce que demain nous apprendra ?

“ Les fers chromés de Black Lake, comté de Mégantic, ne manquent pas aussi d'admirateurs intéressés.

“ On sait que le fer chromé de haute teneur est employé pour la fabrication des bichromates de potasse et de soude utilisés dans la teinture et dans le tannage rapide des cuirs. Depuis quelques années l'on emploie les teneurs inférieures dans la fabrication de briques très réfractaires pour le garnissage intérieur des fourneaux, et notre province en a beaucoup expédié pour cette usage à Pittsburg. Il sert aussi à fabriquer des fers et des aciers au chrome qui jouissent d'une dureté, d'une inaltérabilité et d'une élasticité spéciales, mais une quantité très limitée est employée pour cet usage, les industries chimiques et les produits réfractaires en employant le plus.

“ La Belgique offre un marché très considérable pour nos fers chromés et vous saisissez maintenant la raison de l'intérêt spécial qu'on y porte.

“ En outre l'installation comprend aussi de très remarquables échantillons de phosphates de chaux de l'Ottawa. Remarquable par leur haute teneur, notre phosphate pourrait s'exporter d'une façon avantageuse et trouveraient des marchés tout près et très actifs en Belgique principalement et dans toute l'Europe. Même remarque à faire pour le graphite. Ceux de Buckingham sont de qualités supérieures et le développement énorme de la métallurgie dans la Belgique nous indique de suite qu'ils y trouveraient un bon marché.

“ A côté des lingots d'or du Yukon les “ nuggets ” d'or de la Beauce occupent une place honorable. Leurs grosseurs, leurs qualités supérieures, la région où on les trouve, les facilités relatives de leur extraction, dans un pays très peuplé, traversé par de nombreux et bons chemins et à proximité des voies ferrées, augmentent encore la valeur

intrinsèque des mines d'or de la Beauce. Inutile de parler du marché qui convient à l'or. On le comprend.

“ Le Lac-Saint-Jean et le comté de Stanstead fournissent aussi de très beaux échantillons de granites.

“ Si l'on ne prend en ligne de compte que les industries établies à Liège et environs, voici la liste des métaux qui y sont en constante demande et que nous trouvons tous dans la province de Québec : Fer, sable magnétique, fer chromé, plomb, zinc, amiante, graphite, phosphate, mica, feldspath.

“ D'où je conclus d'abord à l'utilité pour la province de bien se faire connaître à l'étranger, et c'est dans la participation à ces grandes expositions universelles qu'un pays se fait mieux connaître et ensuite au devoir pour la province de travailler au développement systématique et pratique de cette partie très importante de notre patrimoine national.

RIP.”

“ Liège, 21 juin 1905.”

AU PAVILLON DU CANADA

Sous ce titre, nous lisons dans la *Gazette de Liège*, à la date du 8 juin :

“ Samedi, on inaugurerait officiellement le Pavillon du Canada, en présence de M. le Ministre du Travail et du commissaire général de la section.

“ L'importance de ce Pavillon vaut que nous y revenions et que nous lui consacrons une chronique spéciale. Beaucoup en sont encore aux “ quelques arpents de neige ” de Louis XV et se représentent volontiers le Canada comme un immense désert de glace habité par les ours blancs et de vagues Esquimaux.

“ Tant s'en faut, et la présente exposition aura pour résultat de dessiller bien des yeux en révélant les richesses inouïes du Dominion.

“ Ce vaste pays, presque aussi étendu que l'Europe, fait partie comme on sait de l'Empire britannique, mais avec une administration autonome. Bien des territoires y sont encore à coloniser et le but du Canada

en organisant ce pavillon, presque grandiose, est de montrer combien ce pays est fait pour attirer l'immigrant : non celui qui doit n'avoir qu'à se baisser pour ramasser les lingots ou les pépites d'or, mais celui qui veut arriver par son travail, son énergie et l'esprit d'ordre et d'épargne à une situation que beaucoup ne peuvent plus espérer dans le Vieux Monde.

“ La grande richesse du Canada, c'est l'agriculture. Aussi sont-ce des denrées qui forment la plus grande partie des produits exposés.

“ L'horticulture n'est pas en reste et d'immenses étendues ont été transformés en vergers d'où chaque année des millions de boisseaux de fruits, des pommes surtout, sont expédiés en Europe et forment ainsi un complément de revenus des plus importants.

“ Ajoutons la culture du tabac qui donne des résultats merveilleux et dont les produits sont hautement appréciés partout.

“ Enfin, une industrie accessoire de l'agriculture, c'est le miel. Les abeilles trouvent dans ce pays un laboratoire merveilleux pour distiller leurs produits qui sont réellement exquis.

“ Mais si le Canada offre ainsi aux cultivateurs diligents des plaines presque indéfinies à mettre en valeur, il a le soin de ne pas négliger son grand élément de richesses : les forêts.

“ Presque toutes les essences sont représentées dans ces énormes territoires boisés. L'une d'elles, l'épinette, couvre plus de deux millions et demi de kilomètres carrés et alimente au delà de cent moulins à pulpe et de fabriques de papier. On sait qu'à l'heure actuelle la presque totalité des papiers employés, à l'exception des papiers de luxe, est faite non de chiffons, mais de pulpe de bois. Un statisticien (ces gens-là se fourrent partout!) a calculé qu'avec sa production actuelle le Canada pouvait suffire à la consommation mondiale pendant deux siècles.

“ A côté de l'épinette nous trouvons tous les bois possibles depuis les bois de charpente les plus grossiers, jusqu'à ces essences rares qui fournissent la matière première à l'ébénisterie de luxe. On voit figurer ces bois sous toutes les formes : sections d'arbres géants, épais madriers, planches, bois polis, pannés, sculptés et pilés.

“ Une industrie qui s'alimente aussi dans les forêts, c'est la fabrica-

tion du sucre que l'on extrait, pas comme ici de la betterave, ou comme dans les Antilles de la canne, mais bien d'un arbre géant, l'éérable à sucre.

“ Cet arbre précieux ne se contente pas de nous fournir un des produits les plus nécessaires de l'alimentation moderne, mais il donne en outre, un des bois les plus recherchés par l'ébénisterie.

“ Telles sont rapidement esquissées les richesses que doit le Canada à son climat et à la fertilité de son sol. Il en est d'autres dont l'importance sera mieux comprise peut-être en notre région industrielle.

“ Nous voulons parler du sous-sol et de sa fécondité en minerais de toute espèce.

“ La houille d'abord, ce pain de l'industrie, est en certains endroits presque à fleur de terre et ses gisements couvrent au delà de 155,000 kilomètres carrés. On a calculé que les seules mines du Crow's Nest pourraient fournir quatre millions de tonnes de charbon annuellement pendant cinquante siècles.

“ A l'autre extrême, le métal le moins utile, quoique le plus coûteux, l'or, gît en masses considérables et l'on se rappelle assez la ruée de chercheurs d'or et d'aventuriers qui envahit, voilà quelque 7 ou 8 ans, le Klondyke, à l'extrémité nord-ouest du Canada.

“ Puis vient toute la gamme : le cuivre, le chrome, le nickel, le fer, le plomb, l'argent, l'aluminium, la plombagine, surtout le mica et l'asbeste, dont le Canada fournit au monde entier 90% de sa consommation totale. Ajoutons que des sources de pétrole sont également exploitées dans ce pays si étonnamment riche.

“ Au centre de la grande salle un groupe fera se pâmer d'aise et d'envie tous les Nemrods du pays. Ce sont les énormes échantillons du gibier qui s'offrent là-bas aux tireurs adroits. Voici le buffle énorme trapu et stupide, puis l'élan, le formidable orignal aux ramures puissantes, le caribou, le chevreuil, l'oiseau sauvage, le canard, le faisan, la perdrix, viennent heureusement compléter cet ensemble et faire rêver d'hécatombe telle que jamais n'en pourraient soupçonner nos chasseurs de casquettes.

“ Enfin vers la droite, dans une vaste vitrine s'exhibent les animaux à fourrure qui abondent en certains districts : loutres, hermines, zibe-

lines, etc., ornements de nos élégantes ; ours, moins dangereux que les chauffeurs à qui leur peau servira de casaque, et le buffle musqué qui a le double avantage de fournir une superbe fourrure et une chair savoureuse.

“ Auprès deux des échantillons de poissons pêchés tant sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique que dans ces fleuves énormes qui sillonnent le pays. Disons en passant que l'industrie de la pêche occupe plus de cent mille personnes et a fourni l'an dernier un revenu de 115,000,000 de francs.

“ Tels sont les éléments que nous offre le Canada pour nous mettre à même d'apprécier les richesses de son sol et de juger du développement qui l'attend dans l'avenir.

J. M.”

De l'annexion du Canada aux Etats-Unis, de ses conséquences pour la Louisiane annexée et pour les Canadiens en cas d'annexion ou d'émigration.

Le Canada aurait-il intérêt à s'annexer aux Etats-Unis ? Les Canadiens seraient-ils favorables à cette annexion ? Ce sont des questions sur lesquelles l'attention publique a été éveillée il y a quelques années par certains politiciens et par un vote du Parlement Fédéral canadien, répondant à leurs discours en affirmant sa loyauté vis-à-vis de la couronne d'Angleterre. Ce vote du Parlement canadien nous prouve assez que l'idée d'annexion n'est pas très sympathique dans l'Amérique anglaise ; et l'on peut ajouter, sans crainte, que les Canadiens-français en particulier sont moins désireux que tous les autres de s'annexer au régime des Yankees. Les divergences absolues de caractère, de religion, de traditions, la différence du langage et, surtout, le long souvenir d'une hostilité séculaire ont toujours séparé les Canadiens des Américains. Toute union trop intime deviendrait promptement insupportable. Ces derniers peuvent être des voisins ou des conquérants, mais ne peuvent être des associés. Dans de telles associations, le plus faible finit toujours par être, sinon l'esclave du moins le subordonné du plus fort et l'irritation se fait alors d'autant plus vive chez ce subordonné, qu'il a dû se regarder comme un associé et qu'il se considère toujours comme ayant été trompé ou volé.

Si nous abordons maintenant la sphère des intérêts matériels il peut se faire que certains articles offrent, après l'annexion, des avantages au Canada ; mais cependant la balance générale des pertes et profits est encore toute en sa défaveur.

Si le prix des bois s'élève alors, comme c'est probable, l'on verra, d'autres part, les manufactures et les industries canadiennes presque toutes ruinées ou très compromises ; les frais généraux de la vie seront augmentés conformément à l'état de choses qui existe aujour-

d'hui de l'autre côté de la frontière ; et la perte qui en résultera par l'ensemble des Canadiens sera infiniment supérieure aux profits que pourront en retirer quelques producteurs riverains de la frontière.

Les préjudices que l'annexion infligerait aux manufactures et à l'industrie canadiennes dépasseraient à eux seuls tous les avantages qu'elle pourrait procurer aux Canadiens. L'industrie manufacturière est, en effet, beaucoup plus récente au Canada que dans la Nouvelle-Angleterre ; ses débuts ont eu besoin et ont encore besoin d'être protégés ; toutes les dépenses, tous les sacrifices qui ont été encourus à cet effet se trouveraient donc perdus, et en même temps serait ruiné l'avenir qu'elles devaient préparer, de sorte qu'on aurait mis dehors tous les déboursés d'une entreprise qu'on démolirait au moment même où elle commence à porter ses fruits !

Mais à côté de ces industries naissantes, et par elles, vivaient des producteurs, des travailleurs qu'elles avaient suscités et rassemblés, qui seront jetés dans l'inconnu ; il s'agit donc ici, dans le présent, de plusieurs centaines de mille âmes, et dans l'avenir du développement général de la contrée, qui se trouverait paralysé pour longtemps. Est-ce la hausse du prix du bois qui pourrait compenser de tels désastres ? Quel est le grand vendeur de bois au Canada ? C'est l'Etat. En dehors de lui il y a un très petit nombre de personnes qui aient à bénéficier ou à souffrir de la hausse du prix des charpentes. Or quels que soient les profits que tire l'Etat de la vente d'une certaine denrée, ils ne peuvent entrer en comparaison avec les pertes que peuvent subir, dans le détail de la vie, l'ensemble des citoyens. Cinq millions de dollars encaissés par l'Etat ne compensent point la perte d'un seul dollar, subie, dans l'année, par chaque personne, dollar qui se multiplie par une infinité de tenants et d'aboutissants.

Il y aurait aussi à redouter l'introduction au Canada de ce vaste système d'accaparements (*trusts*) qui prévaut aux Etats-Unis, et les cultivateurs eux-mêmes pourront avoir à en souffrir, si l'affluence des spéculateurs véreux venait à altérer la facilité d'accès et la modicité des prix au moyen desquels chaque Canadien peut si aisément aujourd'hui devenir propriétaire du sol. Avec l'annexion l'on verrait arriver l'organisation administrative et les fonctionnaires des

Etats inférieurs comme services rendus au public plus onéreux cependant et surtout plus entaché de vénalité que sous le régime canadien ; il y a un proverbe aux Etats qui dit que tout employé public vit deux fois de sa fonction par le salaire qu'il touche et par le profit qu'il doit en tirer ; ce proverbe, nul ne l'ignore, est très voisin de la réalité. Que dire, en outre, du système électoral, de la multiplicité des élections et de ce suffrage ultra-universel dont une des branches repose sur le vote de millions de nègres ? N'y a-t-il pas là un injuste contrôle qui annule en partie le suffrage des électeurs honnêtes et intelligents, dont l'existence stable et laborieuse du foyer domestique doit être la base de l'organisation sociale. Aussi les impôts sont-ils écrasants chez les Américains et leur système d'élections judiciaires est-il si déplorable que l'on semble y chercher la solution de ce problème : *Dépenser le plus possible pour protéger le moins possible les honnêtes gens contre les voleurs*. Tout leur régime civil en un mot n'est que l'épanouissement d'un long désordre : le grand développement de leur production et de leurs richesses supporte ce désordre, mais si la bonne fortune des Etats-Unis venait à s'amoindrir, le système tout entier deviendrait intolérable.

Nous cherchons donc en vain quels sont les avantages sociaux ou matériels que nous pourrions découvrir dans l'annexion du Canada aux Etats-Unis. L'union avec la Grande-Bretagne procure en effet à ses négociants, dans le monde entier, des relations commerciales et faciles que les Etats-Unis ne sauraient fournir. Les Canadiens trouvent en Angleterre des capitaux plus abondants et moins chers, un état militaire, naval et diplomatique qui ne leur coûte rien et qui a dans l'univers une portée plus considérable que celui des Etats ; ils rencontrent enfin à Londres des ménagements, une condescendance, une considération réciproque qu'ils ne retrouveraient peut-être pas chez leurs voisins. Pour résumer cette comparaison : l'union avec l'Angleterre c'est une alliance de raison soutenue par un échange de bienveillance, d'égards et d'intérêts communs. L'annexion aux Etats-Unis cache un maître en perspective, un maître vaniteux, hautain, égoïste et désagréable, comme tous les parvenus ; un maître qui ne souffrira pas de contradiction, pas même de réclamation, car ce maître sera une

république et quand une république se croit toute-puissante, elle se croit aussi tout permis. Que les Canadiens se rappellent de la fable du *Pot de terre et du Pot de fer* : il n'y a pas de peuple plus démocratique qu'eux mais s'ils s'annexent à une démocratie si différente de la leur et si puissante, c'est un despotisme qu'ils auront à subir et un despotisme impérieux.

Ils ne doivent pas encore avoir oublié le régime qui fut établi dans les Etats du Sud, il y a 40 ans ! L'on trouvera raison ou prétexte pour leur imposer aussi des fonctionnaires étrangers au pays, à ses mœurs, à ses traditions, à son culte ; s'ils résistent, les Américains mettront la main sur leurs lois, sur leurs écoles, sur leurs tribunaux, sur les terres, sur les pêcheries, sur tout leur domaine moral et matériel.

S'ils veulent, au contraire, éviter au moins la brutalité de la violence dans la servitude, ils devront sacrifier insensiblement et par morceaux tout ce qu'ils aiment, leurs habitudes de famille, l'éducation de leurs enfants, leur langue, leurs traditions, leurs mœurs, tout ce qui constitue leur caractère propre et tout ce qui a fait la force et la gloire de leurs aïeux. Les Canadiens ne seraient plus alors, comme ces peuples avilis, qui habitent aujourd'hui la Grèce et l'Italie, que les débris pittoresques d'un peuple de héros, une grande ruine historique sous laquelle se cachent les reliques informes d'un passé glorieux.

Il faut vraiment être doué de beaucoup d'étourderie pour envisager l'annexion sans réfléchir à ces éventualités redoutables et presque certaine. Mais derrière les étourdis et les aveugles ne se trouve-t-il pas malheureusement au Canada, dans la coulisse, quelques politiciens malfaisants qui cherchent à agrandir l'horizon de leurs espérances et de leur ambition, par la perspective de pouvoir devenir homme d'Etat d'une grosse république, au lieu de n'être jamais que les ministres d'une petite province. Comme la laitière de la fable ils se gonflent d'avance en rêvant qu'ils pourraient devenir les magistrats de cette république, ils se voient déjà figurants dans les sphères supérieures, remplissant l'univers de leur célébrité, et qui sait, envoyés peut-être comme ambassadeurs dans quelqu'une de ces cours de l'Europe qu'ils affectent tant de détester. Perrette, dans ses rêves ne levait point son pot

plus haut. Que les Canadiens se défient de ces gens-là, ce sont leurs ennemis ; pour satisfaire leur ambition ou même leur vanité, ils vendraient père et mère et leur patrie par dessus le marché. On peut les reconnaître de suite dans les villes canadiennes, il suffit de les entendre converser ; ils sont encore Canadiens de forme, mais ils sont déjà Américains dans le cœur. Qu'ils prennent garde de le devenir de fait et surtout que leur annexion ne tourne au préjudice de leurs compatriotes, ce qui pourrait fort bien arriver, comme il en a été chez les Créoles en Louisiane, ainsi que nous allons le voir ci-après.

II

En Louisiane, aussi, certains Créoles souhaitaient l'annexion et ils l'ont eue en 1803, quand Napoléon vendit aux Etats-Unis cette belle province, grande comme le quart de la France, pour la somme dérisoire de 60.000,000 de francs et qui en vaudrait aujourd'hui plusieurs milliards. Il fut convenu que le nouvel Etat serait traité comme le plus favorisé. Oh ! les promesses ne manquèrent pas, mais si promettre et accomplir font deux, traiter ces pauvres Louisianais, alors tous ou presque tous Français, les traiter, dis-je seulement avec tant soit peu de justice et d'égalité furent deux choses dont les Américains s'inquiétèrent fort peu. Ils s'en inquiétèrent même si peu, qu'ils regardèrent bientôt ces Louisianais comme des parias et que de toutes les promesses qu'ils leur avaient faites aucune ne reçut seulement un semblant d'exécution. Aujourd'hui, et même déjà depuis longtemps ces bons Yankees ont le pied sur la gorge de tous ces pauvres Créoles français presque aussi nombreux cependant que leurs odieux persécuteurs car leur nombre doit s'élever maintenant à plus de 400,000. C'est ainsi que non contents d'occuper tous les bons postes, ils leur ont fait perdre peu à peu tous les droits qui leur avaient été garantis par les traités. D'abord, d'après ces traités la langue française devait rester la langue officielle de l'Etat, des Chambres et des tribunaux, tous les actes publics devaient se rédiger en français et c'était aussi en français qu'on devait donner l'enseignement dans toutes les écoles. Qu'ont fait les Américains de cette belle langue française, la plus belle du monde, sur cette terre essentiellement française ? Ils

l'ont supprimée net et partout, au palais du gouvernement, devant les Chambres, devant les tribunaux, dans tous les actes publics, dans toutes les écoles, pour la remplacer seulement et uniquement par l'américain.

Passons un peu en revue quelques-uns de ces points et voyons les graves inconvénients auxquels sont sans cesse en butte tous ces pauvres créoles français. Notons d'abord que toute la Basse-Louisiane, composée des paroisses ou comtés de Saint-Bernard, Nouvelle-Orléans, Plaquemines, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Charles, Saint-Jacques, l'Ascension, l'Assomption, Lafourche, Terrebonne, Sainte-Marie, Saint-Martin, Iberville, Nouvelle-Ibérie, Vermillion, Lafayette, Saint-Landry, Cameron, et plus au centre, les Avoyelles, la Pointe-Coupée, E. et O. Bâton-Rouge et les Natchitoches sont presque toutes entièrement françaises ; et l'on y parle le français partout à l'exclusion de l'anglais qui est ignoré et incompris de la plupart des habitants. Il serait donc d'une souveraine justice que, dans ces conditions, la langue française fût la langue officielle de ces paroisses et l'anglais la langue officielle des paroisses anglaises ou tout au moins que les deux langues fussent officielles dans toutes les paroisses, comme cela se fait, par exemple, en Belgique, dans les provinces flamandes. Mais dans ce cas, il n'y aurait peut-être pas eu assez de places pour contenter la rapacité des Américains et pour qu'ils les aient toutes, l'on a biffé tout simplement le français partout et en tout. Comme conséquence il en résulte que pour qu'un Créole puisse remplir une fonction quelconque, même celle de simple juré devant les tribunaux, il faut qu'il sache l'anglais, sans cela pas d'affaire. C'est ainsi que nous voyons tous les jours des citoyens profondément respectables sous tous les rapports, mais qui ont le malheur de ne pas connaître l'anglais, que nous voyons, dis-je, ces bons citoyens écartés du jury et remplacés par d'affreux coquins de nègres pétris de toutes sortes de viciés mais qui bredouillent tant soit peu cette langue. En voilà de beaux gars pour juger les autres ! C'est pour ce motif aussi, que la justice, là-bas, est pour la plupart du temps si bien rendue.

D'un autre côté, si vous avez maille à partir avec les tribunaux voyez quelle est votre position ? le juge, les avocats, le greffier, etc.,

seront assez souvent des Créoles français comme vous et en toutes rencontres vous parlerez naturellement français si vous ignorez l'anglais. Mais passé le seuil du tribunal, c'est fini, le même juge, votre propre défenseur, le défenseur de votre adversaire, le greffier, ses employés, auront changé de langage, et pendant toute la durée de la Cour vous n'entendrez plus que de l'anglais. C'est ainsi que votre avocat vous défendra en anglais, ou plutôt fera comme bon lui plaira, puisque vous ne le comprendrez pas, l'autre avocat vous mal-mènera aussi à sa façon, et finalement le juge vous condamnera ou vous absoudra aussi... en anglais. Citons un exemple pour montrer comment ces gens de loi se jouent de ces pauvres Créoles, qui ne parlent ni ne comprennent cette langue. Un jour, donc deux d'entre eux, un nommé Elizée Hébert et Jean-Baptiste David, possesseurs, le premier, de 200 arpents de terre, le second, de 160, eurent une dispute par rapport à l'un de ces arpents de terre que le premier soutenait que son voisin avait pris sur sa propriété à la suite d'un nouvel arpentage. Comme c'était deux entêtés, force fut de vider le différend devant les tribunaux. Les deux avocats s'entendirent comme des larrons en foire et d'autant mieux et à leur profit que les deux adversaires n'entendaient rien à leurs ramages. D'accord avec le juge ils remirent l'affaire de cour en cour de sorte que le procès traîna plus de deux ans. L'on tira ensuite les comptes et il se trouva que l'un avait mangé ses 200 arpents de terre et l'autre ses 160. Que d'Hébert et de David là-bas subissent chaque année le même sort, tantôt pour une chose, tantôt pour une autre. Dans le Canada l'on aurait arrangé ces deux sots pour une vingtaine de dollars, mais ils étaient si loin du Canada, ces deux infortunés. Un jour, moi-même j'ai été condamné par un juge de paix à un dollar d'amende pour une misérable peccadille dont j'étais parfaitement innocent. Si j'avais pu me défendre en anglais, j'aurais eu certainement raison de ce juge, bête comme une oie... et de son dollar. Mais j'ignorais le jargon officiel et la conséquence fut que je dus payer non un dollar mais dix ! un d'amende et neuf ! de frais que ce juge rapace emporta avec ses complices.

Voilà comment l'on vous traite là-bas avec dame Thémis. Passons aux écoles. Toutes les écoles publiques, en Louisiane, sont toutes

anglaises et l'on n'en veut point d'autres. Presque toujours le maître ou la maîtresse d'école est un américain protestant ou une américaine protestante, qui ne connaît pas un mot de français, et tous les enfants, fils et filles de Créoles catholiques, sont tous Français et ne connaissent que la langue française.—Un jour j'étais logé chez un appelé Désiré Meaux, où pensionnait le maître d'école. C'était un de ces Américains protestants, francophobes par-dessus le marché et qui ignorait le premier mot de la langue de ces jeunes *frenchmen* qu'il était chargé d'instruire et d'éduquer. Nous avons passé la soirée ensemble et bien qu'elle s'est prolongée assez tard, je n'ai jamais pu comprendre un mot de son jargonage avec les gens de la famille où je me trouvais. Que devait-il en être de ses jeunes écoliers ? D'un autre côté, voyez la position de ces pauvres enfants ? Ces enfants étaient Français et catholiques et leur maître Anglais et protestant ou ennemi plus ou moins déguisé des catholiques. Comme conséquence il en résultait que dans cette école l'on ne s'occupait ni de français, ni de morale, ni de religion ; donc ni français, ni prières, ni catéchisme, rien du côté religieux et français pour instruire des jeunes catholiques et des Français. Ainsi de cette école, ainsi de toutes en Louisiane, ainsi de toutes dans tous les Etats-Unis. Faut-il être surpris que, dans de telles conditions, la religion catholique s'affaiblit insensiblement là-bas parmi les masses et qu'elle tend à disparaître. Mais les Américains voudraient davantage, ils voudraient la détruire complètement et le plus rapidement possible avec la langue française, pour la remplacer par le protestantisme et par la langue anglaise, et ils ne se donneront ni trêve ni repos qu'ils n'aient réussi. Pour y arriver plus rapidement ils les frappent à la source.

N'est-ce pas là, en effet, un moyen infallible d'américaniser sûrement et en peu de temps tous ces pauvres Louisianais d'origine française. Que les Créoles français y prennent donc garde, là pour eux est surtout le danger, les Américains le savent bien et comme ils sont patients et entêtés comme des mulets, ils vont jusqu'au bout. C'est pour ce motif qu'ils ont organisé partout toutes ces écoles sans Dieu en Louisiane. Eh bien ! c'est à ces écoles d'un nouveau genre que les pauvres Créoles doivent envoyer leurs enfants au risque de perdre

leur cœur, leurs âmes et leur religion pour ne rien apprendre du tout. Qu'apprendraient-ils, en effet, puisqu'ils ne comprennent pas le maître ? Et en admettant qu'ils apprennent quelque chose ce ne serait toujours que de l'anglais, bagage d'autant plus inutile chez eux qu'ils ne pourraient pas même s'en servir puisque leurs parents ignorent cette langue. D'un autre côté le peu qu'ils pourraient apprendre ils l'oublieraient aussitôt après leur sortie de l'école, n'ayant aucune occasion d'exercer leur mince savoir dans leur famille. C'est pour ce motif que la plupart des parents gardent leurs enfants chez eux ou les font instruire en français par un maître d'école de rencontre, s'ils sont assez heureux d'en trouver un et de pouvoir le payer, ce qui n'est pas fréquemment le cas. Quoi qu'il en soit, qu'ils envoient ou non leurs enfants aux écoles publiques ils sont astreints au "*poll tax*", c'est-à-dire que chaque famille doit payer un dollar pour l'école chaque année, *même si elle n'a pas d'enfants*. Une telle injustice se passe de tout commentaire. Comme on le voit, ces pauvres créoles sont ou ne peut plus mal servis en fait d'instruction primaire ; c'est pire encore que du côté de la justice. Quant à l'instruction secondaire et supérieure enseignée dans les établissements de l'Etat, elle est également laïque et donnée en anglais par des Américains, et la langue française y est inconnue ou n'y figure que comme accessoire. De même il est de toute impossibilité d'obtenir là-bas un emploi quelconque, soit public, soit privé, voire même une place de simple commis dans un magasin si l'on ne sait pas parler, écrire et compter en américain. Ce serait bien pire encore si l'on voulait aspirer à quelque haut grade tel que celui de représentant, de sénateur, d'avocat, de médecin, de greffier de cour, de juge, de shérif, de maire de ville, de secrétaire, de receveur, etc.

Même en sachant la langue officielle, le Créole instruit a parfois bien des difficultés pour obtenir l'une de ces fonctions, tant l'Américain est intrigant, puissant et soutenu par les siens. Quant aux Créoles, généralement timides comme sont tous les esclaves, et de plus ignorants, et pour cause, que peuvent-ils faire pour leurs compatriotes instruits et qui prétendraient jouer un rôle quelconque ? L'on en rit de tous ces pauvres Français abandonnés ou plutôt vendus par la

mère patrie et bientôt on les regardera moins que des nègres. Il y a quelques années l'on fit une nouvelle paroisse que l'on appela l'*Acadie*. Dans cette paroisse il n'y avait que des Français, sauf une demi-douzaine d'Américains établis au chef-lieu, *dont pas un ne savait le français*. Eh bien ! c'est à cette demi-douzaine de Yankees qu'on donna toutes les places. Le malheur dans tout cela, pour tous ces pauvres Créoles français, c'est que presque tous les Américains sont des gens instruits et eux des ignorants, comme nous venons de dire, ce qui fait que les premiers occupent toutes les places et que les seconds sont leurs très humbles serviteurs. Ces pauvres Français sont non seulement abaissés, avilis, mais écrasés d'impôts de tous genres par leurs nouveaux maîtres. Veut-on s'en rendre compte avec moi et avoir une idée du savoir-faire de ces bons Yankees en fait d'impositions ? J'ai justement sous la main de quoi satisfaire les plus difficiles, car je viens de retrouver dans mes vieux papiers la copie d'un interrogatoire curieux, qui a été fait en ma présence chez un fermier par l'employé du shérif qui est d'office collecteur des taxes dans sa paroisse. Voici :

D. Combien avez-vous récolté de barils de maïs ?	
R. 400, à 1 dollar.....	400
D. Combien de bales de coton ? R. 8, à 40 id ...	320
D. Combien d'arpents en culture ? R. 40, à 8 id..	320
D. Combien de pagées de barrière (distance entre deux poteaux) ? R. 300, à 1 id.....	300
D. Combien de terre en pâture ? R. 120 arpents, à 4 id.....	480
D. Combien de moutons ? R. 50, à 1,50 id.....	75
D. Combien de chevaux ? R. 10, à 15 id.....	150
D. Combien de vaches ? R. 30, à 10 id.....	300
D. Combien de bœufs et de taureaux ? R. 20, à 15 id.	300
D. Combien de veaux et génisses de 2 ans ? R. 60, à 5 id.....	300
D. Combien vaut la maison, dépendances et les meubles ? L'on estima le tout.....	800

D. Combien d'argent en espèces, en billets de banque, en obligations quelconques, en rentes d'Etat, annuités, etc ? R. 0.....	000
D. Combien vaut la voiture ? R. On l'estima.....	100
D. Combien vaut le chariot ? R. On l'estima.....	30
D. Combien de poules, oies et canards ? R. 200, à 0.20	40
Poll tax.....	1

Total.....Dollars..... 5916

Les taxes, dit l'employé, sont cette année de 15 dollars par 1000, ce qui fait que c'est 60 dollars d'impôts que vous devez.

L'on doit payer deux sortes de taxes, les taxes de l'Etat et les taxes de paroisse et tout est taxé : chaque tête de bétail, tous les véhicules, les marchandises et les fonds de commerce, les fonds publics, les meubles, les bijouteries, les actions des compagnies, des chemins de fer, les dividendes de ces actions, etc. ; les rentes d'Etat, l'argent monnayé, en billets ou en lingot, les bateaux à vapeur, etc., les salaires et toute autre propriété. Comme preuves que c'est bien exact, voici l'original en anglais que je copie littéralement sur un billet de taxe que j'ai en ma possession qui sont tous les mêmes et que l'applique au cas précédent.

Live stock, 370.....Dollars....	1165
Vehicle, 2.....	130
Marchandise or stock in trade, 400 b. de maïs, 8 bales de coton, 300 pagées de barrière.....	1020
Stocks, shares, etc.....	0
Household goods, jewellery, etc.....	800
Moneys, bonds, notes and other credits.....	0
Steamboats and other water craft.....	0
Annuities, salaries, etc.....	0
Other property : 40 arpents cultivées, 120 en pâture, 1 dollar pour le poll tax.....	801

Total.....Dollars..... 3916

Rien n'est oublié, comme on le voit, et l'on doit payer sur le montant de tous ces objets 5, 10, 15 ou 20 dollars par mille, selon les endroits et selon les années, car tout est livré à l'arbitraire de tous ces chefs de paroisses qui pressurent autant qu'ils peuvent tous ces malheureux contribuables.

Inutile de faire remarquer combien ces impôts sont exorbitants et on doit les payer non seulement en Louisiane, mais partout dans tous les Etats-Unis. Comme il n'y a rien de stable dans la perception de ces impôts l'on procède chaque année à un nouveau recensement d'après les formes précitées. Si l'on tient compte ensuite que les droits d'entrée sont tels, que dans bien des cas ils sont purement prohibitifs, l'on arrive forcément à cette conclusion que les impositions, aux Etats-Unis, sont peut-être les plus élevées du monde!!! Aussi les réclamations sont-elles générales et pressantes, mais non seulement l'on s'en moque, mais si vous ne payez pas au temps fixé, l'on saisit ce que vous avez de mieux sur votre habitation, fut-ce même votre meilleur cheval ou votre voiture, et on le vend à l'enca public pour le montant de vos taxes. Mais ce n'est pas tout, il y a encore la corvée, c'est-à-dire que tous les mois vous devez travailler un jour gratis sur les chemins publics, et si vous manquez à l'appel, fut-ce même une seule fois, malheur à vous! vous serez traduit devant un juge de paix, condamné à un dollar d'amende et les frais ou dix dollars en tout, comme je l'ai été une fois moi-même, bien que j'étais bien innocent, puisqu'on ne m'avait pas averti, ainsi que cela se fait toujours. Il a fallu payer quand même. Maintenant à quoi sont employées ces sommes immenses qui sont recueillies chaque année dans tous les coins et recoins des Etats-Unis et dans tous leurs ports de mer, puisqu'il n'y a pas d'armée, qu'on doit entretenir les chemins soi-même, que l'on paie pour les écoles, même quand on n'a pas d'écoliers, et que l'Etat n'alloue jamais un sou pour un culte quelconque? Véritablement je n'en sais rien, mais l'armée des employés ne l'ignore pas, car ce sont tous ces parasites qui en dévorent la plus grande partie à rien faire la plupart du temps ou faisant peu de chose. C'est donc dans ce gouffre sans fond que passent toutes les économies du gouvernement fédéral.

Dans le temps, en Louisiane, les noirs étaient les esclaves des blancs, aujourd'hui ce sont les pauvres Créoles français qui sont les nègres des Yankees, et ils deviennent de plus en plus malheureux sous le joug écrasant de leurs inflexibles oppresseurs. Ce qu'ils veulent, c'est anéantir, si possible, cette vaillante race pour faire de cette belle Louisiane un Etat purement américain. Voilà comment elle est traitée comme l'Etat le plus favorisé. Non seulement tous les Louisianais ont perdu tous leurs privilèges; non seulement leurs odieux tyrans ont foulé et foulent aux pieds chaque jour les promesses sacrées qu'on leur avait faites, mais ils traitent ces pauvres Français pires que des parias, pires que les Indiens des Territoires, et ont tellement transgressé à leurs dépens les clauses du traité qui les lient à l'ancienne mère patrie, que la France serait aujourd'hui en plein droit de leur reprendre son ancienne colonie. C'est ce qu'elle devrait faire. Il aurait même beaucoup mieux valu, pour les Créoles, qu'elle ait été sous la tutelle de la Grande-Bretagne, car, comme dans le Bas-Canada, ils auraient pu conserver leur religion, le contrôle de leurs écoles et de l'éducation supérieure et la langue de leurs pères, tandis que les Américains sont en train de tout leur enlever. Gageons qu'ils réussiraient. C'est d'autant plus malheureux pour ces pauvres Français que c'est une bien bonne race, aux mœurs si patriarcales, si douces et si hospitalières, profondément sympathiques aux Français et à tout ce qui touche à la France, tout à l'inverse des Américains qui sont généralement durs, égoïstes, inhospitaliers, détestant les Français qu'ils appellent *Frenchmen* par dérision. Ils semblent oublier, ces bons Yankees, que si la France ne leur avait pas donné ce bon coup de main, qui les a si puissamment aidés à s'affranchir de l'Angleterre à la fin du siècle dernier, ils seraient peut-être encore aujourd'hui sous la férule des Anglais. Il est vrai que l'Amérique ne s'en porterait pas plus mal, surtout cette pauvre Louisiane qui ne pouvait pas toujours avoir de plus durs oppresseurs. Il est donc plus que probable que le même sort serait réservé aux Canadiens, s'ils venaient à être annexés de gré ou de force à leurs puissants voisins. Je dirai plus, il n'y a même plus aucun avantage pour eux dans le présent, ni probablement dans l'avenir, de passer la fron-

tière pour aller travailler ferme et dur au service des Américains ou pour leur propre compte. Les beaux jours sont passés et maintenant il n'y a plus guère à espérer pour les Canadiens et autres étrangers que des déboires sous toutes les formes ainsi que nous allons le prouver surabondamment par l'exposé que nous allons faire sur la question du travail aux Etats-Unis.

III

Pendant longtemps la République des Etats-Unis était non seulement hospitalière envers les émigrants, mais désireuse de les voir arriver. Comme font maintenant les Républiques de l'Amérique du Sud, elle provoquait leur venue. Qu'ils fussent agriculteurs ou artisans, ils étaient également bien accueillis. Aux agriculteurs l'on offrait des terres dans l'Ouest à très bas prix; on leur en donnait même à la seule condition de séjourner sur les terres données, de les mettre en culture et d'y construire.

Pour les artisans, la situation était meilleure, peut-être, parce que la population indigène était surtout agricole ou portée au commerce, ils trouvaient parmi les Américains natifs peu de riveaux et obtenaient assez facilement de forts salaires ou des gains élevés s'ils travaillaient à leur compte. C'est ainsi que, pendant la guerre de Sécession, le salaire des charpentiers de navire s'éleva jusqu'à 6 dollars par jour ou 30 francs. C'était là un fait exceptionnel, mais les salaires de 2 à 4 dollars n'étaient pas rares. De simples manœuvres, sans connaissances techniques, obtenaient facilement des salaires de 2 dollars, c'est-à-dire plus que le double de ceux qu'ils avaient eus dans leur pays. Quant aux artisans, hommes et femmes, qui avaient assez de hardiesse et d'initiative pour venir s'établir à leur compte ils avaient toutes chances d'arriver à l'aisance et même à la fortune.

La main d'œuvre était si recherchée que, n'en trouvant pas assez parmi les ouvriers venus des diverses parties de l'Europe, on eut recours aux Asiatiques. C'était l'époque où les Américains entreprenaient la construction de la gigantesque voie ferrée qui devait mettre en rapport New-York et San Francisco. Comment trouver assez de terrassiers et consentant à travailler dans les conditions pénibles et

difficiles qu'exigeait un chemin qui allait surtout traverser des pays déserts? Ce sont des ouvriers chinois qui construisirent la majeure partie des terrassements du *Transcontinental Pacific Railway*.

La Californie, Etat nouveau, qui s'accroissait avec une rapidité singulière, mais qui justement à cause de cette rapide croissance et de sa nouveauté ne contenait guère que des enrichis ou des aventuriers, c'est-à-dire des hommes qui ne voulaient plus travailler de leur mains ou ne voulaient pas travailler pour les autres, la Californie aussi eut recours à la main d'œuvre chinoise. Il faut dire, d'ailleurs, que nuls ne sont plus aptes que les Chinois à remplir les besognes à la fois les plus pénibles et les plus diverses. Ils sont domestiques, manœuvres, ouvriers d'art, commis de maison de commerce ou de maisons de banques presque indifféremment. Le Chinois a peu de génie inventif, mais il imite avec une perfection et une facilité inconcevables. L'on cite le fait d'un blanchisseur chinois, établi à San Francisco, qui ayant besoin de quatre hangars pour son industrie, se mit en rapport avec un entrepreneur américain. Le prix que demandait celui-ci étant élevé, le Chinois se borna à traiter pour un seul hangar, mais qui devait être construit de suite. L'entrepreneur envoya des ouvriers qui se mirent à l'œuvre, suivis dans tous leurs mouvements par un groupe de Chinois qui les regardaient faire avec une curiosité très vive. Le hangar fini, le Chinois le paya, et aussitôt les compatriotes curieux, engagés par lui, et qui maintenant avaient pris une leçon, construisirent les trois autres.

Aujourd'hui, tout cela est changé; les Américains ne regardent plus l'arrivée des émigrants européens ou canadiens comme un bienfait, mais comme un ennui, presque comme un fléau. Déjà ils ont pris des mesures contre eux; quant aux Chinois ils les repoussent nettement, malgré les réclamations de leur gouvernement, qui allègue les traités. C'est contre les Chinois que se montra d'abord cette disposition hostile. La population avait augmenté en Californie, elle ne se composait plus de chercheurs d'or et de spéculateurs, il s'y trouvait maintenant des ouvriers, des débitants, des employés, des manœuvres. Or ceux-ci rencontraient une très grande concurrence

dans les Chinois établis maintenant à demeure et qui travaillaient ou produisaient à plus bas prix.

Ils commencèrent à trouver que ces Asiatiques se multipliaient fort et pouvaient par leur nombre devenir dangereux à un moment donné. Et puis ces hommes si laborieux étaient singulièrement économes ; ils dépensaient presque rien pour leur nourriture et pour leur gîte, à la différence des Américains qui ne se piquent ni de tempérance ni de simplicité dans leurs goûts. Ce qu'ils gagnent ils l'amassent pour l'emporter ou l'envoyer dans leur pays d'origine, où ils faut qu'ils retournent vivants ou morts. Ne devait-on pas tenir pour ennemis ces gens qui venaient dans le pays sans y faire presque aucune dépense et seulement pour en retirer de l'argent (on se gardait d'ajouter qu'ils le gagnaient bien ?) Enfin l'on accusait leurs mœurs très dissolues et abominables, assuraient leurs concurrents américains. Mais le vrai grief était le bas prix accepté par les travailleurs chinois à raison de leur sobriété et de leur endurance. Les ouvriers américains commencèrent par saccager les quartiers chinois et par tuer un certain nombre des *celestials* ; puis, comme électeur, ils exigèrent de leurs députés que l'accès de l'Etat fut interdit aux Chinois. Le gouvernement chinois, qui au début avait vu avec déplaisir cette émigration de ses sujets aux Etats-Unis, prit alors parti pour eux et réclama l'exécution des traités qui leur ouvraient le territoire de la République. Mais le gouvernement de Washington est mal armé contre les Etats particuliers qui entrent en conflit avec lui, d'autant plus que le Congrès lui-même se prononça contre les Chinois. Enfin le gouvernement chinois a accepté récemment, contre le paiement d'une faible indemnité, un traité d'après lequel nul de ses nationaux ne peut débarquer ni s'établir en Amérique, à la seule exception des négociants voyageant pour leurs affaires, des fonctionnaires et des nationaux. Les ouvriers sont exclus.

Après les Chinois ou presque en même temps est venu le tour des ouvriers européens. Les manufactures, rares avant la guerre de Sécession, se sont depuis fort multipliées. Ce n'est point seulement le parti abolitionniste, c'est-à-dire favorable à l'affranchissement des esclaves, qui a triomphé alors, c'est aussi le parti protectionniste, celui qui

voulait fermer les frontières aux produits européens. Il a donc fait mettre des droits très élevés sur les marchandises du dehors ; certains de ces droits égalent ou dépassent la valeur des objets et sont ainsi prohibitifs. Alors pour fournir aux besoins de la consommation intérieure, qui ne pouvait plus tirer du dehors, comme autrefois, les objets nécessaires ou ne l'aurait pu qu'à grands frais, de nombreuses manufactures s'élevèrent partout ; elles dépassèrent même les besoins et depuis quelques années nombre d'usines ont dû se fermer, laissant sans travail les ouvriers qu'elles s'étaient procurés soit parmi les arrivants du Canada et d'Europe, soit surtout en les retirant du travail agricole. Aujourd'hui ces ouvriers assez nombreux, trop nombreux même souvent pour le travail à faire, se montrent décidés à ne plus souffrir que de nouveaux venus viennent accroître le nombre de concurrents. M. Powderley, le grand-maître des *chevaliers du travail*, cet ordre puissant dont on connaît l'influence aux Etats-Unis, écrivait récemment dans le *Journal of united labor*, organe de " l'association " : Nous n'avons plus besoin d'ouvriers étrangers chez nous et tous nos efforts doivent tendre à les éloigner.

Dans un pays où la volonté des électeurs est toute-puissante et s'exerce souvent, le désir des ouvriers américains a été vite mis en action. Une loi ancienne en fournissait d'abord le moyen. C'est une loi décidant que nul émigrant ne sera admis sur le sol des Etats-Unis, s'il n'est en état de se suffire, ou, s'il s'agit de femmes ou d'enfants, si le chef de la famille n'y peut suffire à leur place. Cette disposition est très sage, nul Etat ne peut être tenu de se charger des mendiants ou infirmes dont les voisins ne veulent plus, et les agents chargés d'examiner les arrivants dans les divers ports de la République, dans celui de New-York surtout, ont eu plus d'une fois à faire rembarquer des estropiés ou des vagabonds, incorrigibles, paresseux, dont telle ou telle contrée de l'Europe cherchait à se débarrasser ainsi. Mais entre l'usage et l'abus la différence est bien difficile à marquer ; qui empêche les Commissaires du gouvernement de l'Union de rejeter, comme n'offrant pas les conditions voulues, des hommes très valides et propres au travail ? On leur a recommandé d'être rigoureux et l'on sait ce que peut comporter une telle recommandation. Une pareille loi permet

de faire bien des choses. N'a-t-on pas vu le gouvernement anglais prohiber l'entrée du bétail français dans la Grande-Bretagne, non, certe, par raison protectionniste,—l'on sait combien les Anglais ont le libre échange en honneur—mais à cause de certaine épidémie contagieuse dont personne en France n'avait jamais entendu parler? Ils arrivaient ainsi à protéger le bétail national sans faire d'échec aux principes. La loi dont je parle permet de faire quelque chose de semblable.—Ceci encore n'a pas suffi aux ouvriers américains; ils ont demandé et obtenu de leur Congrès une loi fédérale, la plus étrange et la plus injuste des lois, qui interdit l'entrée de la République aux ouvriers du dehors arrivant avec un engagement. Ainsi un fabricant des Etats-Unis ne peut engager au Canada, en Europe ou ailleurs, des ouvriers ou employés pour monter, par exemple, une industrie nouvelle ou des métiers nouveaux; il faut qu'il se serve des ouvriers indigènes, même s'ils ne connaissent pas ce qu'ils ont à faire. Et cependant l'on peut dire, que de tous les arrivants, ceux-là sont dans les meilleures conditions pour n'être pas à charge du pays qui les accueille; ils ont un travail sûr et d'ordinaire bien rétribué, mais parce qu'ils sont habiles, l'on ne veut pas les admettre à faire aux gens de l'endroit une concurrence qui ne serait pas avantageuse à ceux-ci. Cette loi a déjà été appliquée; on a vu notamment un groupe d'ouvriers lyonnais arrivant à la sollicitation d'un tisseur américain et munis d'un contrat en règle qui leur assurait un emploi et un salaire, rembarqués par les autorités de New-York et obligés de rentrer en France sans avoir pu mettre le pied sur le sol américain. Avis donc aux artisans canadiens, européens et autres qui auraient le dessein d'aller chercher fortune aux Etats-Unis. Leur pensée est louable mais ce n'est pas là qu'ils feront bien de porter leurs pas.

L'excès d'industrie qui a suivi la politique protectionniste, inaugurée par le Congrès il y a environ 30 ans, a introduit aux Etats-Unis le paupérisme qui, avant, y était inconnu. Les fabriques, hâtivement élevées et en trop grand nombre, n'ont pu se soutenir et les ouvriers qu'elles avaient appelés ou formés se trouvent maintenant sans ouvrage ou n'en trouvent qu'à de fâcheuses conditions. L'on a vu il y a quel-

ques années ce qui ne s'était point vu avant, ce qu'on ne croyait pas possible, à savoir des ouvriers venus jadis d'Europe et y retournant après plusieurs années de séjour parce que la situation était devenue trop fâcheuse et qu'ils espéraient trouver mieux dans l'ancien monde.

Le *Report of the statistics of Labours* du Massachusetts, en 1874, établi ainsi le budget d'un bon ouvrier des manufactures de Boston, marié et père de famille. Il gagne par mois 45 dollars. Sa dépense mensuelle est : pour le loyer, 9 dollars ; combustible, 6 dollars 50 ; épicerie, thé, sucre, etc. 15 dollars ; viande et autres comestibles, 6 dollars ; lait, 2 dollars ; vêtements, 5 dollars. Il ne reste pour les *dépenses diverses* que 2 dollars 50 ; et ces *dépenses diverses* comprennent les soins médicaux, tout ce qui est récréation, éducation (en dehors de l'école ordinairement gratuite) et enfin l'imprévu toujours à redouter, surtout dans un ménage ouvrier. Quant aux femmes qui autrefois ne travaillaient pas en atelier, le salaire du père ou du mari suffisant toujours à leur entretien, elles en sont venues au point où sont en Europe les ouvrières des grandes villes. Voici entre des *certaines de faits semblables*, dit M. Claudio Jannet dans son excellent ouvrage : *Les Etats-Unis contemporains*, auquel j'emprunte cette citation, une déposition faite dans l'enquête ouverte par le Bureau du travail du Massachusetts :

“ Miss A. B., ouvrière en robe, travaillant dans un établissement de confections en gros, vint à Boston en avril 1868, sans y connaître personne ; trouva une pension rue X à cinq dollars par semaine ; travailla pendant trois mois, à raison de 7 à 8 dollars par semaine à raison de 15 heures de travail par jour ; tomba malade d'excès de travail et fut envoyée à l'hôpital ; sortit sans avoir un sou en poche et dut travailler huit jours avant d'être payée ; ne trouvant pas de *boarding-house* qui la dispensât de faire l'avance du prix d'une semaine, dût partager le lit d'une camarade, emprunta 50 cents pour acheter du pain ; ce fut tout ce qu'elle eut pour vivre pendant la semaine, sauf lorsque sa camarade lui donna une tasse de thé ou partagea son lunch avec elle ; ne gagna que 5 dollars 75 dans ces huit jours ; voyant qu'il fallait vivre avec la plus stricte économie, elle loua en commun, avec trois autres jeunes filles, une chambre, à raison

d'un dollar par semaine et par personne ; la chambre renfermait deux lits, deux chaises et une toilette cassée ; elle n'avait ni poêle, ni cheminée, et il fallait coudre dans cette chambre glaciale pendant les longues soirées d'hiver avec une couverture sur les épaules."

Les enfants, qui jadis n'étaient employés qu'aux travaux agricoles, convenables à leur âge et à leur santé, travaillent maintenant en grand nombre dans les usines. Le rapport du *Bureau du travail* du Massachusetts constate que, sur 397 familles observées et décrites, 255 envoyaient leurs enfants à la manufacture. Un journal du Connecticut, le *Hartfort Times*, écrivait : "Notre pays assiste à des horreurs qui dépassent celles du temps où les nègres étaient l'objet d'un commerce. A Norwich, entre autres, cette capitale de l'abolitionnisme, l'on voit dans les manufactures des enfants de onze, de dix et même de huit ans, travaillant sans relâche onze heures par jour et quelquefois davantage. A ce travail épuisant ils gagnent de 50 cents à un dollar par semaine. Les pauvres familles auxquelles ils appartiennent sont placées entre la nécessité de subir ces conditions ou de mourir de faim, et elles n'échappent pas à cette dernière alternative. Elles sont trop appauvries pour pouvoir aller dans l'Ouest. Toutes les lois sur l'école obligatoire restent impuissantes ; car si les parents essayaient de se plaindre, les enfants seraient renvoyés immédiatement de la manufacture. On en a des exemples."

Les feuilles publiques, en Amérique aussi bien qu'en Europe, exagèrent souvent, et toutefois ce tableau doit être vrai, car il est confirmé par d'autres témoignages. On voit par là que le travail industriel n'offre plus aux Etats-Unis de ressources sérieuses pour les émigrants d'aucune nation, comme il faisait autrefois, à moins que ces émigrants ne consentent à aller dans l'Ouest, où il y a encore des places à prendre et du travail à espérer dans les petites villes des Etats de l'Illinois, de l'Ohio, du Missouri ; mais il est rare que les arrivants du Canada ou de l'Europe, à moins de connaître la langue anglaise ou d'être appelés par des compatriotes déjà établis, qui leur procurent les moyens de se faire une situation, se rendent en des pays aussi éloignés ; ils se sentiraient trop isolés et le fait d'aller s'établir dans une petite localité inconnue présenterait trop de risques.

Si la situation de l'émigrant, ouvrier d'industrie, est si difficile, celle de l'émigrant cultivateur est-elle meilleure ?

S'il vient comme simple journalier il peut espérer trouver du travail, parce que l'indigène, ainsi que cela se fait en Europe, quitte volontiers la campagne pour la ville ; ainsi la concurrence n'est pas grande. " Il n'y a pas de pays, écrit un Américain, où il y ait une tendance aussi forte que chez nous de la part du peuple des campagnes à se concentrer dans les villages et de la part de celui des villages à aller dans les villes." Mais il est rare que ceux qui abandonnent leur pays pour aller chercher fortune aux Etats-Unis se proposent seulement d'être des salariés à perpétuité ; ils peuvent se sentir obligés de commencer ainsi, mais c'est toujours, (et qui pourrait les en blâmer ?) avec l'espérance d'arriver à mieux et d'être à leur tour chefs de culture, de devenir enfin propriétaires et d'avoir leur domaine qu'ils veulent laisser à leurs enfants et que ceux-ci augmenteront. Nombre d'émigrants sont arrivés à cette fortune ; ce sont eux qui ont contribué à peupler les Etats de l'Ouest et ils ont fait plus en ce sens que les natifs, mais l'hostilité des indigènes va bientôt fermer cette voie.

Une loi fédérale du 3 mars 1887 a interdit à tout étranger, qui ne peut invoquer le bénéfice d'un traité spécial, de posséder des terres dans les *Territoires*. L'on sait que l'on nomme ainsi les vastes espaces peu peuplés, situés au centre et à l'ouest de la République et qui sont gouvernés directement par le Congrès, à la différence des Etats qui se gouvernent eux-mêmes et font leurs lois. Le Congrès a pris cette mesure pour écarter les capitalistes anglais qui, afin de se prémunir contre la diminution des fortunes, qu'ils subissent à raison de la baisse du prix des terres en Europe, achetaient d'immenses espaces aux Etats-Unis, sachant bien que ces terres augmenteraient plus tard de valeur.

Mais voici que les Etats s'avisent de faire des lois semblables, c'est-à-dire des lois défendant aux étrangers de posséder des immeubles et ils le font avec la brutalité et l'esprit excessif qu'on trouve trop souvent chez les législatures des démocraties et qu'on trouve assurément dans les législateurs des Etats particuliers de l'Union

américaine. Non seulement les étrangers ne peuvent plus avoir d'immeubles, mais souvent on les prive, à raison de leurs qualités d'étrangers, du droit de succéder aux biens laissés par leurs parents morts dans le pays. Ce sont les anciennes pratiques des monarchies européennes abolies comme odieuses et inhospitalières à la fin du siècle dernier et que la jeune République des Etats-Unis rétablit en les appliquant aux familles de ceux qui ont peuplé son territoire auparavant désert et fait la meilleure partie de sa richesse et de sa fortune.

Les traités particuliers que peut faire valoir telle ou telle nation sont d'un faible secours, parce que les Etats ne reconnaissent guère ces traités émanés du pouvoir fédéral. Ils n'en contestent point la valeur théorique, mais ils agissent comme s'ils n'existaient pas. Et que peuvent des étrangers en présence d'une législation et d'une justice également hostiles ; quels recours peuvent-ils invoquer ?—Cette situation faite là-bas aux étrangers n'est pas assez connue en Europe et dans l'Amérique anglaise ; il est utile qu'elle le soit.—Le mieux donc encore pour les Canadiens c'est de rester où ils sont et comme ils sont. Leur dépendance de l'Angleterre est un mariage de raison et malgré tout ils n'ont pas trop à s'en plaindre tandis que leur annexion aux Etats-Unis deviendrait bientôt une servitude insupportable dont le poids s'apesantirait de jour en jour.—Qu'ils n'oublient jamais ce que je viens de leur dire de la Louisiane, car le même sort leur est réservé à l'avenir s'ils venaient à tomber de gré ou de force sous la griffe meurtrière et impitoyable des Américains.—Maintenant n'y aurait-il pas avantage pour le Canada à devenir indépendant de l'un ou de l'autre ? Non, certes, car ce serait placer le chat près de la souris pour qu'il la dévore plus tôt et plus facilement et faire on ne peut mieux le jeu de ces Yankees qui ne tarderaient pas à susciter une querelle d'Allemand aux Canadiens pour avoir l'occasion de mettre la main sur leur pays. Avec l'Angleterre il faudrait y mettre des formes ; les Américains craignent sa marine et ses canons et ils y regarderont à deux fois avant de chercher chicane à leurs voisins, aussi longtemps qu'ils seront protégés par le drapeau d'Albion.

Pour ce motif et pour d'autres ils vaut donc mieux qu'ils restent

sous sa dépendance, qui, après tout, n'est que nominative ; c'est à la fois le meilleur et le plus avantageux pour les Canadiens et les Anglais, car chacun y trouve son compte, surtout la province de Québec, peuplée presque entièrement de Canadiens-français. Eux plus que tous les autres Canadiens doivent redouter l'annexion de leur belle province à leurs puissants voisins car ils n'ont que les duretés de la vie à en attendre. Ce serait introduire le loup dans la bergerie et ce loup bien plus affamé encore que celui de nos bois, ainsi que nous en avons eu tant de preuves chez les Créoles français de la Louisiane, ne tarderait pas à dévorer tout ce qu'ils ont de plus cher en ce monde, leur langue, le contrôle de leurs écoles, leur religion, si possible, le revenu de leurs industries naissantes déjà prospères, enfin tout ce qu'ils ont de plus précieux, tout ce qui fait leur caractère propre, pour tout remplacer par ce beau système Yankee et par des taxes écrasantes par-dessus le marché. Que nos bons Canadiens y réfléchissent le plus sérieusement possible s'ils ne veulent pas devenir un jour les parias de leurs voisins, si peu scrupuleux. C'est pour eux tous, pour les Français du Bas-Canada principalement, une question de vie et de mort on ne peut plus importante, et ce serait un malheur irréparable s'ils venaient jamais à l'avenir à tomber de gré ou de force sous la férule impitoyable des Américains. J'ai vécu dix ans parmi eux et je sais ce dont ils sont capables pour l'avoir appris à mes dépens. Enfin pour prouver que j'ai raison que nous sommes tous d'accord sur la question que je viens de tracer, dussé-je paraître un peu long, il m'est impossible de passer sous silence l'article suivant, que j'extraits du *Soleil* et que je transcris tout entier. Comme on le verra dans la suite, ce ne sera pas du temps perdu et tous nos bons habitants pourront en profiter. Voici cet article :

“ POURQUOI ALLER VIVRE AUX ETATS-UNIS

“ UN PEU DE RÉFLEXION

“ *Le Journal d'Agriculture*, sous la signature d'Alec. Santerre, publie le très intéressant article suivant dont nous sommes heureux de recommander la lecture. C'est une page bien pensée et sur laquelle on ne peut que réfléchir avec profit.

“ Qui de nous n'a souvent entendu dire qu'il fait meilleur vivre aux Etats-Unis qu'au Canada. C'est une affirmation qui s'est si souvent répétée que l'on ne la discute même plus en certains endroits et cependant si l'on voulait regarder un peu de plus près, si l'on voulait, au lieu de baser son opinion sur de vaines vantardises que l'on entend répéter à satiété, si l'on voulait purement et simplement ne porter un jugement que d'après les faits à la connaissance de chacun, nos impressions ne seraient plus les mêmes. Combien en effet chacun de nous connaît-il de nos compatriotes qui se soient enrichis de l'autre côté de la frontière ? Combien au contraire en connaissons-nous qui, malgré certaines apparences de prospérité passagère ne font que végéter sans rien mettre de côté pour l'avenir, et n'ont d'autres moyens de faire vivre leurs enfants que de les engourdir dans les manufactures dès qu'ils ont l'âge de travailler.

“ Il suffit de se poser ces questions pour y répondre.

“ C'est vrai qu'il y a aux Etats-Unis des fortunes colossales, effrayantes, mais le paupérisme est-il moins effrayant, moins colossal ? Je laisse ici la parole à un membre de l'Université de New-York, M. Robert Hunt, qui a fait une étude spéciale de la question.

“ Il y a, dit M. Hunt, dans la seule ville de New-York, 70,000 enfants qui vont à l'école chaque jour le ventre vide, et la ville ne compte pas moins de 660,000 personnes dans le dénûment. Ces chiffres ne laissent pas encore de m'effrayer, bien que je sois habitué depuis dix ans à étudier cette question du paupérisme, mais je ne puis me cacher la vérité qui m'apparaît dans toute son horreur.”

“ M. Hunt ajoute qu'il y a 10 millions de personnes aux Etats-Unis dans la misère, que plus de 2,000,000 d'ouvriers de manufactures sont sans travail pendant quatre ou six mois de l'année. Il est nécessaire que plus de 5,000,000 de femmes se rendent au travail dans l'atmosphère contaminée des manufactures pour assurer leur existence et celle de leurs enfants. Et dans sa conclusion, M. Hunt s'écrie : Devant ces chiffres, qui viendra encore nous parler de civilisation et de fraternité. Ce ne sont pas les quelques miettes tombées de la table somptueuse des riches qui pourront rassasier tous ces affamés qui demandent, de plus en plus fort, justice.”

“ Si nous avons cité les statistiques données par M. Hunt, ce n'est certes pas dans le but unique de faire voir en noir la situation ouvrière aux Etats-Unis, mais bien plutôt pour mettre nos compatriotes et surtout ceux des campagnes en garde contre les exagérations de ceux qui sont allés aux Etats-Unis et qui nous en reviennent souvent avec plus de vantardise que d'argent dans leur poche.

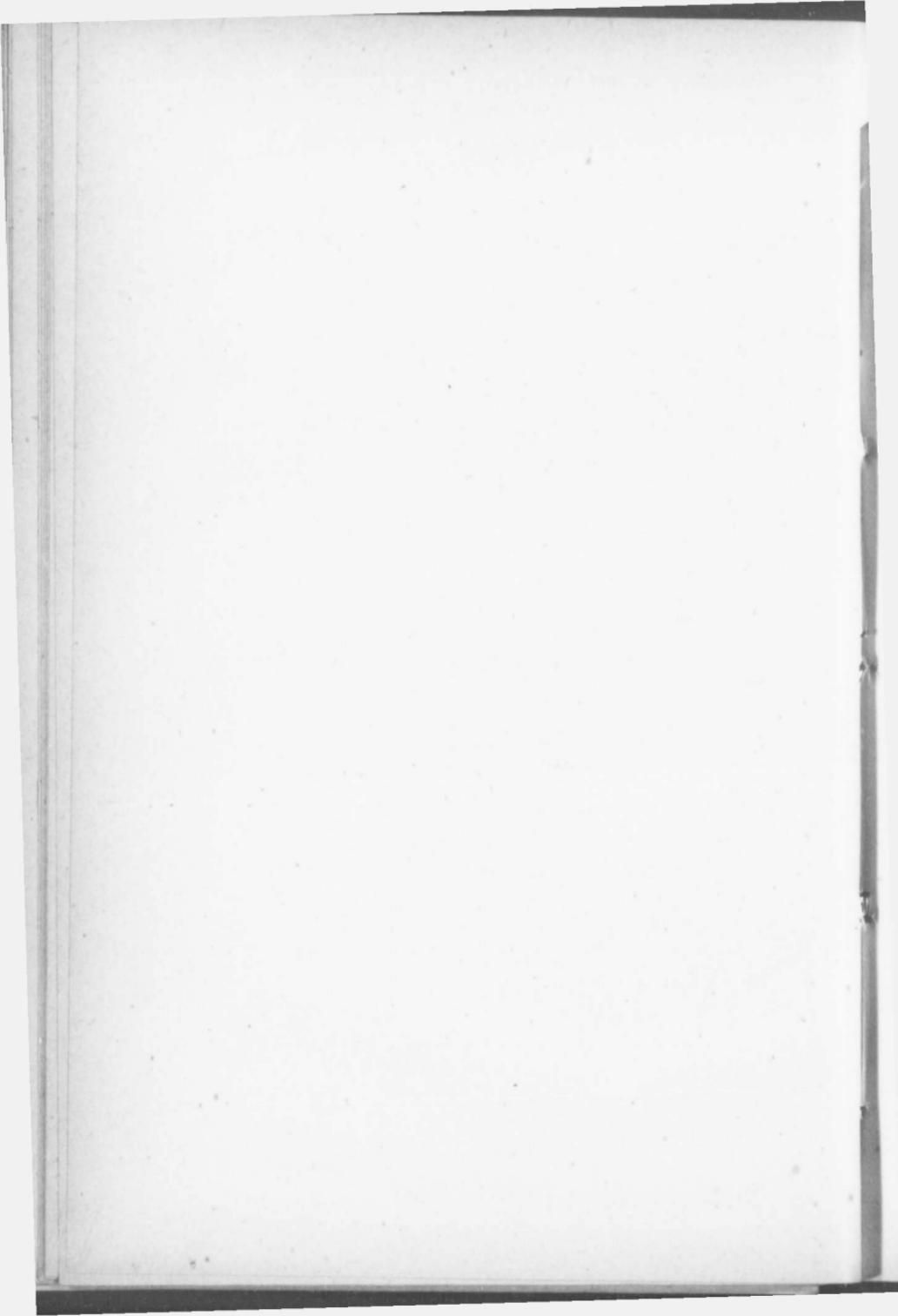
“ Nous avons au Canada tout ce qu'il faut pour y élever des familles, même nombreuses. Que l'instituteur à l'école, que les parents sur leurs terres, apprennent à leurs enfants à aimer l'agriculture. Qu'au lieu de se plaindre toujours de la situation qui lui est faite, le cultivateur comprenne qu'il jouit de la liberté et du grand air qu'il ne saurait trouver dans les centres manufacturiers ; qu'il réalise que, si la vie des champs exige du travail et des peines, tous les métiers sont dans le même cas sans peut-être offrir les mêmes compensations de bonheur.

“ Que le cultivateur apprenne cela à ses enfants et que loin de leur faire prendre en horreur et en honte la vie de la campagne pour les pousser vers la ville où ils ne feront trop souvent que végéter, il leur montre les avantages qu'il y a à posséder une bonne terre, à être maître et libre chez soi.

“ N'avons-nous pas souvent constaté que dans une famille nombreuse, ceux qui, comme l'on dit, tournaient le mieux, c'étaient les enfants qui, élevés sur la ferme, s'emparaient, arrivés à l'âge, d'un bon lot de terre, sur lequel à leur tour ils voyaient grandir leur famille.

“ Encore une fois, réfléchissons. Nous avons d'immenses et bonnes terres qui ne demandent qu'à être travaillées par le cultivateur intelligent. Les produits de la ferme se vendent de mieux en mieux et beaucoup plus cher qu'il y a dix ans. Celui qui veut travailler peut après quelques années de peine s'y créer un bel héritage qu'il ne trouvera nulle part dans les manufactures des villes. Ne laissons donc pas le certain pour l'incertain et méfions nous des belles apparences que l'on peut faire miroiter à nos yeux pour nous arracher à une vie honnête et paisible.

“ ALEC. SANTERRE ”.



Le meilleur moyen pour arrêter l'émigration canadienne aux Etats-Unis.

Nous avons vu dans ce qui précède qu'il n'y avait plus aucun avantage d'émigrer aux Etats-Unis pour les Canadiens et autres étrangers en général, et que ce qu'ils avaient de mieux à faire c'était de rester chez eux. Mais, me diront les Canadiens, nous ne pouvons plus vivre chez nous, ce qui fait que nous sommes bien forcés de passer la frontière et d'entrer au service des Yankees ? Vous vous trompez étrangement, mes pauvres amis, vous pouvez parfaitement vivre chez vous, mais qui veut la fin doit employer les moyens et les moyens sont assez raisonnables et assez faciles, non seulement on devrait s'en servir chez vous, mais dans tous les autres pays en proie aux fièvres d'émigration. Ce serait un remède infaillible, un vrai spécifique pour guérir cette maladie qui tend à se généraliser et qui bientôt deviendra incurable dans certains pays, de plus, les moyens que je conseille sont à la portée de tout le monde et coûtent peu. Ils consistent pour les Canadiens et pour les Européens qui voudraient aller s'établir au Canada, 1^o à semer le plus tôt possible au printemps et à s'adonner chez tous les cultivateurs, grands et petits, à la petite culture qui devrait être réservée aux femmes ; 2^o à instruire le cultivateur et ses enfants ou "l'habitant", comme on l'appelle là-bas ; 3^o à renoncer à tout jamais à ce luxe extravagant, qui ruine tant de familles ; 4^o à pratiquer la tempérance en évitant l'ivrognerie, ce qui en épargnerait les désastreuses conséquences. Tels sont, à mon humble avis, les quatre points qu'il faudrait observer scrupuleusement pour bien vivre, non seulement dans le Canada, mais partout et que nous allons traiter avec quelques détails.

I

Nous venons de dire, en parlant du premier point, qu'il fallait semer le plus tôt possible au printemps. A cela l'on me répondra, naturel-

lement, que l'on ne peut pas le faire avant le dégel. Oui ! mais il y a des degrés dans le dégel et il y a des travaux agricoles que l'on peut parfaitement faire en automne qu'il serait totalement impossible de faire au commencement du printemps parce que la terre n'est pas suffisamment dégelée. Eh bien ! ce sont ces travaux préparatoires, qui chaque année retardent le cultivateur canadien et l'exposent à manquer sa récolte à la suite des premières gelées de la fin d'août et septembre. Il faut donc, coûte que coûte, que ces travaux soient faits avant l'hiver, il le faut absolument et ces travaux consistent à bien labourer la terre vers la fin de l'automne à une profondeur raisonnable, soit de huit pouces à neuf pouces, parce qu'au printemps pour que la terre soit dégelée à ce point il faudrait attendre au moins un mois à six semaines pour pouvoir faire ce travail. Un mois à six semaines ! Mais c'est plus qu'il n'en faut pour semer toute la terre d'un moyen habitant ? Pour labourer, il faut que la terre soit dégelée au moins de neuf à dix pouces de profondeur tandis que pour semer deux pouces suffisent. Donc en labourant avant l'hiver et en donnant un premier coup de herse, l'on peut de suite semer au printemps peu de temps après le commencement du dégel, l'on herse ensuite légèrement, quitte à donner plus tard un autre coup de herse si on le juge à propos. Par ce procédé l'on gagne un bon mois d'avance sur ses semailles, car il faut au moins six semaines avant que la terre, pour labourer, soit dégelée de neuf à dix pouces de profond. Mais c'est précisément ce mois de retard que l'on éprouve tous les ans qui fait que parfois on manque sa récolte. En supprimant cet obstacle, les Canadiens se trouvent donc dans les mêmes conditions que dans le nord de la France, qu'en Belgique, qu'en Allemagne, que dans toute l'Europe centrale, partant l'on réussirait au Canada, dans les diverses cultures comme l'on réussit dans ces pays. Dans ces contrées européennes, la fin de l'hiver a lieu fin de mars, au Canada fin d'avril ; en employant mon procédé qui est à la portée de tout le monde l'on regagne ce mois de différence. Quant à la qualité du sol, vierge encore dans tant d'endroits, elle est au moins au Canada, aussi bonne qu'en Europe ; donc, toutes choses égales d'ailleurs, pour que les Canadiens réussissent dans leurs cultures comme en Europe, il leur suffit tout

Y
t
e
s
t

simplement de labourer et de préparer leur terre avant l'hiver. Voilà tout le secret pour faire chaque année de bonnes récoltes au Canada. Le succès est certain, absolu, j'en répons, et tous ceux qui suivront mon conseil, en labourant avant l'hiver et en semant de suite au printemps peu de temps après le commencement du dégel feront d'assez bonnes récoltes et en quantité si considérable, qu'ils seront guéris à tout jamais, j'espère, de la maladie de l'émigration aux Etats-Unis.

Mais il ne suffit pas de faire de la grande culture, il faut aussi s'adonner partout à la petite, car la petite culture paie parfois mieux que la grande, surtout aux alentours des villes. Nous allons donc en parler un peu et essayer d'en démontrer les avantages. S'il était une chose qui me frappait entre toutes à mon arrivée au Canada et qui me frappait chaque jour d'avantage, à mesure que je visitais les unes après les autres les riches paroisses de la province de Québec, c'était l'abandon presque complet des différentes branches de la petite culture et en particulier de la culture maraichère. Quand on pense aux peines infinies que se donnent tant de cultivateurs, soit en Belgique, soit en France et dans les autres pays de l'Europe, pour avoir chacun à la fois et un beau jardin et un jardin rémunérateur ; quand on réfléchit aux avantages énormes que les Européens en retirent et qu'on pourrait retirer au Canada, par une culture raisonnée, de ces terres noires, si riches d'engrais et d'avenir, qui, si souvent, entourent inutilement les habitations canadiennes, l'on ne peut s'empêcher de condamner sans réplique ceux à qui elles appartiennent et qui se plaignent de la gêne, alors qu'un trésor est enfoui en quelque sorte sous leurs yeux et qu'ils n'ont que la peine de le chercher. J'ai dit que les avantages qu'on peut retirer de la petite culture sont énormes. En effet, rien ne paie mieux que la petite culture et même je ne crains point d'être taxé d'exagération en disant qu'un arpent de terre en jardinage cultivé avec soin et intelligence peut souvent rapporter tout autant que cent arpents semés en menus grains. Pour le prouver je ne citerai qu'un exemple entre mille.

Ainsi, je connaissais à une demi-lieue de Roubaix (France), sur les frontières belges, un jardinier qui louait pour 500 francs une petite maison avec un demi-arpent de terre (20 acres). Un Canadien qui se

serait trouvé dans cette position, non seulement n'aurait pu vivre seul, mais ne serait pas même parvenu, j'en ai la certitude, à pouvoir payer son loyer. Eh bien ! cet intelligent jardinier, non seulement payait fidèlement son loyer chaque année, mais il vivait avec sa famille composée de six personnes,—lui, sa femme et quatre enfants en bas-âge—et même beaucoup plus commodément que bien des habitants canadiens propriétaires de 100 arpents de bonne terre. Quel était donc son secret ? Le voici : quand on avait traversé le petit appartement qui conduisait au jardin, l'on remarquait d'abord quelques plantes à feuillage persistant, un peu plus loin l'on rencontrait une vieille serre froide, à moitié ruinée, adossée à un mur et rempli de fleurs communes, telles que fuchsias, géraniums, pieds de veau, etc., le fond et le versant ou le toit de verre était tapissé de vignes, et puis... et puis c'était à peu près tout. En face se trouvait une autre petite serre tempérée, peuplée de quelques espèces de bégonias, de ficus, de fougères, de palmiers nains et de quelques autres échantillons de peu de valeur, tels que coleus, etc. Derrière les serres il y avait deux ou trois chassis, plantés ou semés de jeunes boutures de fleurs, de laitues, d'endives, de melons, et autres légumes. Ça et là, dans les alentours l'on trouvait des fleurs dispersées pêle-mêle. Le jardin était coupé en deux par une allée bordée de fleurs et de rosiers. De ces fleurs le jardinier en faisait des bouquets avec sa petite famille et c'était la femme qui était chargée d'aller les vendre au marché avec les légumes et les fruits. Derrière les chassis venaient les carrés plantés en légumes et en fleurs pour la plupart. Les fraisiers n'étaient point épargnés, pas plus que les groseillers, les framboisiers et les jeunes rosiers de toutes nuances. En somme, pour autant que je me rappelle, voilà à peu de chose près, l'inventaire de tous les produits de mon jardinier. Ces produits semblent maigres, en comparaison de ceux qu'on pourrait, ce semble, récolter sur cent arpents de terre. Cependant mon homme vivait et vivait bien, lui et sa famille, tout en achetant tout, tout en payant la viande un franc la livre, le beurre un et demi, le pain de quatre livres, un franc, les pommes de terre quinze francs les cents kilos, cinq cent francs de loyer, et tout en s'habillant aussi commodément, hommes, femmes et enfants que nos

bons habitants canadiens. Je ferai cependant remarquer que les articles de jardinage se vendent à très bon marché en France; que la concurrence est écrasante, et que néanmoins, des milliers de familles de jardiniers vivent comme celui dont je viens de parler.

L'on m'objectera, peut-être, que le climat n'est pas le même et partant que l'on ne pourrait pas cultiver au Canada comme en Europe. La même chose, on peut sans faut, car l'hiver est à peu près aussi rigoureux dans le nord de la France que là-bas, sauf qu'il est un peu plus court, mais il commence aussi tôt. D'ailleurs, s'il finit plus tôt, il n'est guère possible de commencer plus tôt qu'au Canada les travaux de la petite culture, car vers la fin de mars au moment où finit l'hiver, commencent les vents desséchant du nord qui durent parfois jusqu'au milieu du mois de mai et arrêtent toute végétation, de sorte que bon nombre de cultivateurs, qui ont semé, soit en mars ou en avril, sont le plus souvent obligés de recommencer sur la fin de mai. Les Canadiens donc, qui commenceraient leurs travaux de jardinage à cette époque seraient non seulement aussi avancés que les cultivateurs français du nord, mais je dirai même beaucoup plus. En effet la végétation est au Canada bien plus active que dans le nord de la France, et tandis qu'au Canada le melon, par exemple, peut parfaitement mûrir ses fruits en plein air et donner d'excellents résultats, comme le prouvent ces beaux gros melons qu'on récolte chaque année aux alentours de Montréal, dans le nord de la France, ils ne donnent des produits passables que sur couche froide tout en demandant bien plus de soins qu'au Canada.

Je ferai remarquer aussi, que le déficit des rayons solaires se fait sentir en France, surtout dans le nord, d'une manière considérable; en effet presque toujours ce sont des pluies ou des temps couverts, du moins il en a été ainsi pendant les dernières années que j'ai habité les environs de Lille, chef-lieu du département du nord, en France. Cependant c'est un des endroits où l'on s'adonne le plus à la petite culture; je dirai même que c'est l'unique ressource de beaucoup de cultivateurs de ce département. Dans le nord de la France, pas plus qu'au Canada, l'on ne peut guère compter que sur plus de 4 à 5 mois de bonne végétation et je suis fortement d'avis que la petite culture

réussirait tout aussi bien que dans cette contrée européenne, parce que le sol s'y prête parfaitement et qu'on n'a pas les mêmes obstacles à combattre. L'une des branches de l'horticulture que je recommande le plus pour le Canada c'est la culture des légumes, dont la réussite est aussi certaine qu'en France. Il en résulterait de très grands avantages pour ceux qui s'adonneraient à cette culture. D'abord ils auraient de quoi varier chaque jour leur nourriture, ce qui est un point important aussi bien pour la santé que pour le goût. Au lieu donc de manger éternellement la même chose, le matin, le midi et le soir et depuis le commencement jusqu'à la fin de l'année, l'on pourrait faire par exemple, comme en France et en Belgique. Dans ces deux pays l'on ne connaît que la soupe aux herbes et les meilleures plantes que l'on emploie pour l'assaisonner sont le cerfeuil, l'oseille et le pourpier. D'autres fois l'on se sert de poireaux, l'on y ajoute des pommes de terre, des feuilles d'arroche, de jeunes carottes, quelques jeunes oignons découpés, une branche ou deux de jeunes céleris, un ou deux panais et une branche de thym ou une ou deux feuilles de laurier commun pour aromatiser le tout et l'on complète l'assaisonnement avec un bon morceau de beurre, de saindoux ou de lard.—Si l'on a des pois, au lieu d'en faire une soupe éternelle et presque la seule que l'on consomme au Canada, l'on en mange une partie vert et en plat, l'on en vend une partie et l'on conserve l'autre pour l'hiver et pour la semence. Et à chaque dîner aussi sur la table du riche comme du pauvre l'on sert toujours un plat de légumes et parfois plusieurs. Un jour ce seront des épinards préparés avec soin par la cuisinière ; un autre jour, des choux, une autre fois des carottes, étuvées, soit seules, soit mélangées avec des petits pois verts ; parfois ce seront des chicorées ou même du pourpier ; un autre jour des scorsomères, des salsifis, des côtes de cardon, des asperges préparées à la crème ou au beurre. Enfin chaque jour amène un plat nouveau et une nouvelle satisfaction pour le palais. Ce plat remplace d'ordinaire et avec assez davantage, la viande chez le pauvre, et si le riche en prend et même de plusieurs sortes ce n'est jamais que le midi et le soir et non à tous les repas comme au Canada. Après le dîner vient le dessert. L'on servira pour dessert, des jeunes radis ou des melons

chez le riche, soit de ces bonnes grosses fraises inconnues là-bas, des pommes, des poires, des groseilles, etc., chez tous indistinctement.— Le soir, le souper se compose ordinairement d'une bonne salade aux œufs et à l'huile ou au lard et au vinaigre avec un morceau de viande froide. L'on fait cette salade avec des laitues, des endives, de la mâche, de la chicorée étiolée, etc. Les haricots se mangent en vert assaisonnés soit au gras, soit à l'huile et au vinaigre et l'on en fait une délicieuse salade.—Qu'on me pardonne ces quelques détails de cuisine ; si je les ai donnés, c'est parce qu'ils prouvent mieux que tous les raisonnements l'énorme avantage que retirerait, pour la nourriture de sa famille, le cultivateur canadien, qui, sans négliger sa terre, entretiendrait un jardin, ne fut-ce même qu'un petit, mais d'une manière convenable. En France et en Belgique, à côté de chaque habitation il y a toujours un jardin, et si les hommes n'ont pas le temps de s'en occuper, ce sont les femmes qui s'en chargent et elles s'acquittent de leur besogne, toujours avec tant de zèle, que c'est à qui aura le plus beau jardin et surtout les plus beaux légumes.

Voilà un excellent exemple à suivre et que je ne saurais trop recommander à tous ceux qui, au Canada, ont un morceau de terre à côté de leur maison. N'auraient-ils que la grande satisfaction de pouvoir varier chaque jour leurs repas par une soupe et par des plats de légumes aussi flatteurs pour le goût que sains pour la santé, qu'ils devraient encore s'adonner de toutes leurs forces à la culture des légumes, sans compter que c'est une grande économie, car pendant qu'on mange des légumes l'on épargne de la viande. Mais un autre avantage très précieux, c'est qu'ils pourraient faire avec ces légumes un objet de spéculation très fructueux, surtout tous ceux qui se trouvent aux alentours des petites villes, et s'ils ajoutaient à cette culture la culture des fleurs, des arbres et arbustes fruitiers ils vivraient dans une aisance inconnue même aux meilleurs habitants du Canada.

II

Maintenant il s'agit d'instruire les habitants, la plupart si routiniers et qui ont tant besoin qu'on les éclaire, et cette tâche appartient suivant notre humble opinion à la classe des hommes instruits du

Canada. Nous allons donc traiter cette seconde partie de notre sujet à notre point de vue. D'abord nous nous adressons à messieurs les notaires, les avocats, les médecins et les marchands, à tous les principaux du village et nous leur disons : O ! vous qui êtes les favoris de la fortune, vous qui êtes les savants de la paroisse, descendez des hauteurs où vous a placés un sot préjugé et venez vous mêler à la foule que vous dominez de votre immense importance. Pour vous assurer les suffrages du cultivateur, vous plaidez habituellement sa cause sur " les hustings, " dans l'enceinte de vos parlements et dans les colonnes de vos journaux. Venez donc prouver d'une manière pratique, la sincérité de vos paroles et de vos écrits ; venez prouver par des actes, que réellement vous ne méprisez pas ce peuple que vous savez si bien exploiter. Ne craignez pas de frotter votre drap superfin contre la bonne étoffe grise du pays. Il ne manque que l'instruction à celui qui porte cette étoffe, pour en faire le premier et le plus noble des citoyens. Son vêtement proclame son indépendance et vous dit que seul, de tous les membres de la société il peut se procurer tous les besoins de l'existence sans le secours d'autrui. Il ne demande qu'à Dieu seul et de Dieu seul il attend le pain qui le nourrit et le vêtement qui le couvre. Quel est, en dehors de la classe agricole, l'homme, quelque haut placé qu'il soit, qui puisse en dire autant ? N'ayez donc pas honte de cet " habitant " qui vous vêt et vous nourrit, et venez l'aider à le sortir de cet abîme d'ignorance et d'apathie dans lequel il croupit, grâce à votre indifférence à son égard. Or voilà comment vous pouvez aider et instruire le cultivateur : l'on sait que les " habitants " canadiens sont de parfaits chrétiens ; chaque dimanche ils se rendent en foule à leur église pour entendre la sainte messe et le sermon. Beaucoup d'entre eux veulent aussi assister aux vêpres et en attendant cet office se rendent à ce qu'on est convenu d'appeler " la salle des habitants ". Or c'est cette " salle des habitants " que vous devez convertir en école d'agriculture. C'est là que doivent se rendre les messieurs du village qui lisent dans les gros livres et les journaux. C'est là qu'ils doivent enseigner à " l'habitant " la manière de cultiver son champ et de soigner son troupeau. C'est là qu'on doit lui faire comprendre tout le

prix d'une bonne instruction agricole pour ses enfants et des journaux d'agriculture. C'est encore là qu'il faudra lui faire de bonnes lectures touchant les travaux de la terre et le soin des animaux. On le tiendra, dans cette école, au courant de toutes les innovations qui pourraient l'aider dans ses travaux, améliorer sa terre et ses outils d'agriculture. Il faudrait aussi lui faire comprendre la dignité de son état, afin qu'il ne soit pas tenté de le changer pour un autre. Il serait aussi très à propos de lui dire la vérité " vraie " sur le sort des " habitants " qui travaillent dans les manufactures américaines afin de lui ôter l'envie de traverser les lignes pour améliorer son sort. Le sujet est inépuisable et les générations se succéderont aux générations qu'il y aura toujours quelque chose à enseigner et quelque chose à apprendre. Qu'on parle donc à " l'habitant " mais qu'on lui parle un langage simple, à la portée de ses connaissances. Les cultivateurs aiment à entendre parler les honnes d'esprit. Soyez donc certain que vous aurez toujours un nombreux auditoire. Et quand monsieur le curé aura annoncé en chair l'inauguration de ces séances hebdomadaires, auxquelles il se fera non seulement un devoir mais aussi un plaisir d'assister, la " salle des habitants " deviendra trop étroite et il faudra l'agrandir. Nous croyons fermement qu'avec de telles organisations, partout dans le Canada, l'agriculture ferait des progrès immenses dans un temps relativement court.

Viennent en dernier lieu les expositions agricoles au sujet desquelles nous allons dire quelques mots.

Ces exhibitions qui ont pour but d'entretenir une noble émulation entre les cultivateurs, en récompensant celui qui peut produire les plus beaux animaux, les meilleurs grains ou les outils d'agriculture les plus perfectionnés ne nous semblent pas de nature à rencontrer les besoins pour lesquels elles ont été fondées. En effet, avec le système actuel, il est impossible d'atteindre tous les cultivateurs, et le riche seul, c'est-à-dire celui qui n'émigre pas, peut y trouver son profit. Quant au pauvre " habitant " qui végète sur une terre mal cultivée, et qui menace chaque jour de traverser les lignes, l'on ne fait rien pour l'aider à sortir de sa triste position et pour le conserver au pays. L'on récompense " l'habitant " qui expose un magnifique cheval, une

belle vache ou n'importe quel autre animal de race et bien engraisé. L'on donne une prime à celui qui montre, à l'admiration publique, une mesure de grains de bonne qualité et exempte de toute mauvaise semence. L'on décerne un prix à celui qui trace un sillon d'une grande régularité en se servant d'une charrue des mieux perfectionnées. Mais pour celui qui n'a pas les moyens de faire concurrence à son riche voisin, qui ne peut se procurer ni animaux de prix, ni semences recherchées, ni outils perfectionnés, que fait-on ? Rien que nous sachions. Le riche cultivateur paiera des hommes, qui viendront à intervalles réguliers, visiter sa magnifique terre, ses superbes animaux, ses belles bâtisses, et ses riches outils, et après avoir vanté son système et ses succès, ces hommes lui décerneront une prime avec force compliments. Mais qui récompensera le pauvre " habitant ", qui ne peut compter que sur le travail de ses bras, sur son ambition et son désir sincère d'améliorer sa position ? Qui viendra visiter son champ, le guider dans ses travaux et l'encourager à persévérer dans ses nobles sentiments de progrès ? Qui récompensera les efforts et les peines qu'il se donne pour sortir de son infériorité ? Son champ, ses animaux, ses clôtures, ses fossés, ses outils d'agriculture, ses bâtiments peuvent être dans le meilleur état ou dans la pire des conditions sans qu'ils reçoivent ni blâme ni récompense. Et cela pour cette raison qu'il ne peut payer la prime qu'achète son riche voisin. Nous croyons donc qu'il serait du devoir des gouvernants du Canada de nommer et " de payer eux-mêmes " une commission d'hommes compétents, qui serait chargée de visiter les terres " de tous les habitants indistinctement de fortune " et de décerner des primes à ceux qui, dans un temps fixé, auraient fait le plus de progrès dans l'art de l'agriculture, toujours cependant relativement aux moyens que chacun a à sa disposition. De cette manière l'on récompenserait le travail, la bonne volonté et l'on encouragerait l'habitant qui fait des efforts sérieux pour sortir de sa misère. Qu'on n'oublie pas cependant que la plus belle des primes devrait être offerte à l'habitant dont les enfants auraient fréquenté l'école avec le plus d'assiduité.

Telles sont les quelques suggestions que nous a inspirées cette question de l'émigration. Nous n'avons pas la prétention d'être entendu

de tous les Canadiens, mais nous avons la satisfaction d'avoir signalé l'une des principales causes de l'émigration des cultivateurs aux Etats-Unis. Nous avons dit ce qui nous semblait être le meilleur remède à cette plaie et nous souhaitons ardemment pour le plus grand bonheur de tous les Canadiens-français, qui nous sont si chers, que leurs gouvernants appliquent ce remède sur la plus large échelle car l'avenir de tout le Canada en dépend.

Mais il ne suffit pas d'instruire l'habitant mais aussi et surtout ses enfants. Pour réussir il faut que l'instruction soit libre avant tout et que les gouvernements n'interviennent que pour une seule chose pour payer les maitres d'école. Là doit se borner leur rôle modeste, il est vrai, mais indispensable pour la bonne harmonie des écoles primaires. La paroisse doit donc avoir toute la liberté de choisir elle-même ses instituteurs. Si elle préfère des maitres laïques, qu'elle en prenne, si elle préfère des instituteurs congréganistes, qu'elle le fasse, mais la liberté pour tout le monde et d'entraver le moins possible. Il est reconnu que la religion produit sur les enfants la plus heureuse et la meilleure influence. La religion donc doit être la base de l'enseignement et l'on devra lui donner à l'école la première place. Il y aura peut-être quelques mécontents qui regimbront. Et bien ! que ceux-là instruisent eux-mêmes leurs enfants à leur goût, mais ce n'est pas pour une poignée de renégats et de libres-penseurs qu'il faut sacrifier les intérêts les plus chers de toute une paroisse. Maintenant, que doit être l'enseignement ? Il doit être aussi simple, aussi peu surchargé que possible. Or que veulent les parents les plus intéressés à l'affaire ? Le rêve de tout bon père de famille c'est que ses enfants, en sortant de l'école, sachent lire, écrire et calculer, qu'on leur ait inspiré la haine du mensonge, le culte de la franchise et de la loyauté et pardessus tout l'amour du beau, du bien et de la religion. Pour le reste, la vie et les études ultérieures la leur apprendront infiniment mieux que toutes les meilleures écoles primaires du monde. Avec une heure d'étude le matin et deux heures de classe, deux heures de classe l'après-midi et une heure pour faire les devoirs, l'on pourra remplir largement ce court programme, mais suffisant. L'on aura aussi quatre heures de classe et avec la religion quatre branches d'enseignement,

une heure pour chaque branche et vingt minutes pour chaque classe, c'est autant qu'il en faut. Les enfants arriveront ainsi chez eux le soir, débarrassés de tout souci et ce ne sera pas une mince consolation pour eux et pour leurs pères et leurs mères. Voilà l'enseignement qu'il faut à nos habitants. C'est donc une folie et une folie des plus coûteuses et des plus dangereuses que de vouloir en faire des savants. L'on doit surtout leur inspirer l'amour du travail et c'est une grossière erreur de croire que ce n'est que par l'instruction qu'on peut rendre les hommes meilleurs et améliorer le sort de nos habitants. Tout au contraire il n'y a rien de pire qu'un demi-savant, car se croyant presque toujours la science infuse il est ennemi de tout travail, qui, à ses yeux lui semblerait un déshonneur, et comme il ne peut pas vivre à rien faire il vit presque toujours d'expédients, semant la haine et la discorde partout sur son passage afin de pouvoir plus aisément pêcher en eau trouble. Mais n'est-ce pas précisément ce que nous voyons à l'heure actuelle dans la plupart de nos contrées européennes. Avec leur système d'instruction à outrance elles ont fait tous des demi-savants qui voudraient prendre la place des maîtres et faire des maîtres leurs serviteurs. C'est le monde renversé ; malheureusement c'est leur monde et elles marchent de plus en plus vers la guerre civile, qui vient au-devant d'elles à grands pas. Quand le travailleur européen n'avait qu'une instruction appropriée à ses besoins, il ne pensait qu'à son travail et se souciait fort peu du reste, mais aujourd'hui qu'on a voulu en faire un savant doublé d'un athée il se croit tout permis comme au temps de la première révolution française ; de là ces grèves perpétuelles un peu partout, ces révolutions continuelles dans certains États, enfin presque tous les troubles qui dérangent l'équilibre européen à l'heure actuelle. L'on a beaucoup reproché au clergé de ne pas pousser suffisamment l'instruction. Le clergé a raison, car si l'on donne à un malade une nourriture trop forte pour son tempérament on le condamne à une mort certaine. C'est ce que l'on a fait avec la classe ouvrière européenne. En lui fourrant dans la tête un tas de futilités et d'idées des plus dangereuses, on l'a tué intellectuellement et moralement. Tant qu'on laissait tranquillement les ouvriers à leur ouvrage, ces pauvres gens ne pensaient pas à mal

faire ; ils travaillaient et se souciaient fort peu de toutes ces questions politiques et sociales qui étaient du latin pour la plupart d'entre eux. Mais aujourd'hui qu'on les a instruits à outrance, qu'on leur a mis dans les mains ces fameux manuels de droits civiques où le nom de Dieu n'est pas même mentionné une seule fois, qu'on leur jette chaque jour en pâture ces immondes journaux qui les poussent sans cesse à la révolte contre les patrons et les autorités constituées, ces mêmes ouvriers jadis si paisibles et si tranquilles sont devenus une menace perpétuelle pour la paix et la tranquillité publique.

En résumé, ce qui cause en grande partie ce malaise actuel parmi les travailleurs européens, c'est la fausse direction donnée à leur instruction et ce surménage intellectuel qui atrophie leur intelligence en même temps qu'il dessèche leur cœur. C'est aussi et peut-être plus encore l'absence de Dieu dans l'enseignement. Qu'on adopte donc partout dans la province de Québec cet excellent système scolaire dont je viens de parler, et les enfants de nos habitants seront suffisamment instruits, deviendront de bons travailleurs, de bons citoyens, de bons chrétiens et n'auront pas besoin à l'avenir de passer la frontière pour devenir les esclaves des Yankees. Arrivons maintenant au troisième point.

III

Il est un penchant, un vice, aujourd'hui plus commun que jamais, que l'on a souvent reproché aux femmes, mais auquel les hommes ne sont pas moins enclins, lequel vice, après avoir entraîné la ruine de bien des familles, menace aujourd'hui de devenir un véritable fléau social, si les moralistes, les patriotes sincères et tous ceux qui se targuent de sagesse ne s'empressent d'y mettre un frein, de réprimer ses écarts, de s'opposer à ses progrès. Le nom en eut-il été omis qu'on nous aurait déjà compris ; c'est de la vanité dans l'ameublement, de la recherche dans la toilette, du luxe enfin dont nous voulons parler et sur lequel nous désirons attirer surtout l'attention du cultivateur. Le cultivateur canadien est sur le point de se dévoyer, s'il ne l'est déjà, et de consommer sa ruine sous la funeste influence du luxe. Le cultivateur, l'homme des champs, à qui ses occupations,

le milieu où il vit, ses rapports sociaux mêmes font pour ainsi dire une obligation plus étroite de cette simplicité chrétienne que recommande l'Évangile, le cultivateur a voulu singer le grand seigneur et emprunter aux hautes classes leurs étalages et leurs allures, et au lieu de s'attirer plus de considération il ne s'est rendu que ridicule, si toutefois, comme il n'arrive que trop souvent, il ne s'est pas condamné à l'indigence pour le reste de ses jours.

Que d'ouvriers aujourd'hui au sein des villes, qui, tous les hivers par les temps durs que l'on traverse ont recours au pain de la charité pour leur subsistance, auraient encore d'amples provisions sur leurs fermes si l'amour du luxe ne les avaient pas dépouillés de leurs propriétés, que de malheureux Canadiens mangent aujourd'hui le pain amer de l'exil, qui seraient heureux et prospères sur leurs terres, si un luxe extravagant ne les en avait point dépossédés ! Mais les mauvaises années succèdent à d'autres plus mauvaises encore, nous disait un jour un cultivateur, quand donc reverrons-nous revenir les bonnes années ? Quand ?... Lorsque vous saurez mettre des bornes à vos extravagances, que vous saurez vous contenter des revenus de vos champs pour vos habits, votre ameublement, vos provisions de bouche, votre tenue générale. L'on se flatte à vanter chaque jour les progrès en tous genres qu'on ne cesse de signaler, mais il est tel et tel de ces progrès qu'on devrait ranger plutôt du côté de la rétrocession que de celui de l'avancement, car au fond il porte plutôt à regretter l'état ancien qu'à se faire passer pour un avantage. Il y a quarante ans, cinquante ans, chaque cultivateur avait son petit coffre-fort où s'entassaient ses épargnes chaque année, pour l'établissement de ses enfants. S'agissait-il d'acheter un fond ; sans se déplacer il trouvait chez ses voisins et cela avec un intérêt tout à fait minime, quand il n'était pas complètement nul, de quoi parfaire la somme que ses seules ressources ne pouvait compléter. Mais alors les Maries ignoraient l'usage des falbalas multipliés, des soieries, des plumes, aigrettes et de cent autres colifichets dont elles s'affublent aujourd'hui, sans se rendre ni plus belles ni plus aimables ; et les Pierres et les Jacques ne connaissaient ni les draps fins pour les surtouts, ni les chapeaux de soie, ni les carrosses couverts avec les riches enhar-

nachements qui les accompagnent pour les montures, etc., etc. La jupe bleue, barrée de blanc, avec le mantelet d'indienne faisait l'habit ordinaire de la femme et des filles, et la grosse étoffe grise de nos campagnes, si confortable et si durable, faisait jusqu'aux habits de fêtes des hommes.

Cette étoffe grise du pays, si chaude, si résistable, que les cultivateurs confectionnaient eux-mêmes, ne se voit plus presque nulle part aujourd'hui. Les tweeds des fabriques et très souvent aussi les draps superfins de l'étranger l'ont remplacé ; et pour se procurer ces derniers, pour avoir l'air des messieurs, comme l'on entend dire souvent,—remarquez bien, pour en avoir seulement l'air,—l'on a non pas seulement transporté chez le marchand ses économies de l'année, mais encore anticipé sur les revenus futurs, en ouvrant de larges crédits qu'on ne pourra solder très souvent qu'en prenant sur le nécessaire, en augmentant la dette, jusqu'à ce qu'elle vienne enlever le capital, le fond, etc. Et les toiles canadiennes indigènes, sans pareilles pour la durée et la résistance dans les travaux des champs, elles sont inconnues des familles aujourd'hui dans la plupart des paroisses du Canada. Mais les cotons sont à si bas prix, dit-on. Oui, sans doute, mais pour vous les procurer à quelque bas prix qu'ils soient, il vous faut déboursier, sacrifier souvent, par une vente à contretemps les revenus de vos champs, pour faire taire la dette criarde qu'ils ont occasionnée : et si ces cotons coûtent peu, ils durent aussi fort peu en comparaison de la toile. Ajoutons que la confection de cette dernière occupait utilement les filles à la maison ; aujourd'hui elles méconnaissent, en partie l'usage du rouet et du métier, et le raffinement du luxe dans leur toilette absorbe presque tout leur temps. L'on ne sait plus, ni filer, ni ourdir, ni monter une pièce sur le métier, mais on sait bien faire des broderies de tous genres, des tricots de fantaisie, faire même du dessin et de la musique. Aussi il faut voir comme les comptes, pour subvenir à tous les besoins de cette vie de luxe, s'augmentent rapidement chez le marchand ! L'on cesse de produire les choses utiles et l'on se crée des besoins nouveaux, ce n'est rien autre chose, comme l'on dit vulgairement, que de brûler la chandelle par les deux bouts.

Nous avons, il y a plusieurs années, à passer un dimanche dans

une paroisse encore nouvelle. Nous étions, après la messe, à voir défilér la foule qui laissait l'église. — Eh bien ! nous dit le curé, que dites-vous de ma paroisse ? Les gens n'ont pas trop mauvaise mine ? — Très mauvaise. — Mais que dites-vous là ; ne dirait-on pas une assemblée de bourgeois en voyant cette foule ? — Et c'est précisément pour cela que je lui trouve une très-mauvaise mine ; c'est parce que je vois trop de soieries et de draps fins que je les censure. L'on se montre comme des bourgeois et on ne l'est pas ; aussi pour paraître de cette façon, je suis certain qu'un bon nombre ne le font qu'au moyen de crédits qu'ils ont chez les marchands, car vos gens sont certainement trop pauvres pour soutenir un tel état. Et de fait, nous apprîmes plus tard que la plupart de ces cultivateurs cherchaient à vendre leur terre pour payer leurs dettes et émigrer avec les restes, s'il s'en trouvait, à Manitoba ou aux Etats-Unis.

L'amour de la toilette, des parures, du luxe, est aujourd'hui porté à un tel point dans la plupart des Etats que les esprits éclairés commencent à s'en émouvoir et à en signaler les excès. Voici ce que nous lisons dans un journal américain : “ C'est une impression générale, à l'étranger comme ici, que les femmes américaines pensent plus à leur toilette qu'à aucune autre chose. A une école de filles, à Francfort sur Mein, en Allemagne, les jeunes filles américaines ne sont pas admises, parce que, dit le Recteur de l'établissement, “ les jeunes américaines s'habillent d'une manière trop extravagante ; elles ne font que penser aux parures et en parler, et cela gâte nos simples et modestes filles allemandes. Nous trouvons que leur influence fait plus de mal que leur argent ne nous fait de bien.”

A Dresde il n'y a qu'une école privée où les filles américaines soient admises ; la même raison est alléguée partout. Personne ne peut nier qu'une réforme dans l'habillement de la femme ne soit nécessaire, mais aucune n'a le courage de porter un vêtement qui donne le confort, sans aucun égard pour les modes. Tant que les femmes porteront les robes à longue traîne, avec d'épaisses et lourdes garnitures qui torturent leur corps et les fatiguent dans leurs démarches, les comptes à payer aux médecins seront énormes. De longues heures qui pourraient être employées à la culture de l'esprit le sont à faire

des plissures, des broderies, des découpures et retroussures aux robes pour les mettre à la mode du jour. Et comment marchent nos femmes sous ce gênant appareil ? Elles se traînent comme écrasées sous le poids des falbalas, des morceaux rapportés à leurs robes. Elles sont trop lourdement chargées pour avoir un mouvement libre et gracieux.

“ Une dame qui reste près de moi, ajoute la correspondante, a payé depuis les deux dernières années près de mille dollars au médecin, pour la maladie causée par la pernicieuse habitude de porter des corsets trop serrés : elle avait honte de la taille que la nature lui avait donnée et cherchait à la diminuer.”

Il y a plus d'une vérité dans ces remarques. Nous allons traiter du dernier point qui consiste dans l'intempérance.

IV

Mais si le luxe est une source de ruines pour les familles, l'intempérance ou l'ivrognerie est un autre vice capital, qui non seulement leur cause les plus grands préjudices mais souvent détruit en peu de temps les plus robustes tempéraments. Pour en avoir une preuve des plus convaincantes nous allons traiter ce vice au point de vue médical et montrer les ravages effroyables qu'il cause aux malheureux qui s'y adonnent.

L'IVROGNERIE.—J'appelle ivrogne les personnes qui font habituellement abus des spiritueux et s'enivrent quotidiennement. Et c'est ici le cas de répéter qu'il y a abus et abus. Sitôt qu'une personne arrive à la dose qui la fait sortir de son caractère, il y a abus. Qu'il faille aux uns des bouteilles coup sur coup, qu'il suffise aux autres de quelques verres, sitôt que chacun dépasse la mesure qu'il peut porter, il y a abus et les conséquences sont les mêmes pour tous. Le premier inconvenient de l'ivrogne consiste dans un besoin de se livrer à ce malheureux penchant ; les victimes, à jeun, jurent en vain qu'elles ne boiront plus ; le serment du réveil est violé par l'ivresse du soir. En vain elles assignent un terme à leur faiblesse. Le terme passe oublié dans les emportements d'une orgie nouvelle.

Le lendemain elles sont moroses et taciturnes ; assaillies de sombres idées, elles fuient la société et deviennent insupportables à ceux qui les entourent. Pendant plusieurs jours les ivrognes ont les nerfs agacés les idées troublées, ils éprouvent des étourdissements et des vertiges. Leur appétit est presque entièrement perdu, ils digèrent mal les aliments et mangent, du reste, fort peu, leur estomac semble n'avoir d'aptitude que pour les boissons ; ils ont, le matin, au réveil, d'abominables pituites durant lesquelles ils font acte de repentance et amende honorable à ceux que leur conduite afflige et ruine ; mais s'ils essaient de leurs bonnes résolutions, on les voit errer comme des âmes en peine, tristes, soucieux, hébétés et ils ne reprennent leur joviale figure qu'au comptoir de l'auberge. Chez eux les fonctions génésiques s'éteignent assez facilement et il est d'adage vulgaire que les ivrognes sont peu galants. On les reconnaît de loin, à leur figure violacée, à leur nez rouge et bourgeonné, à leurs paupières rouges et renversées.

Plus tard, à la suite d'une série d'ivresses ils sont pris d'un tremblement continuel aux mains et aux jambes leurs lèvres tremblotent, leur langue bégaie. Puis les nerfs affaiblis par tant d'assauts répétés deviennent d'une excessive sensibilité à l'action des alcooliques et les plus petites quantités déterminent l'ivresse, de sorte que le malheureux ivrogne, une fois ivre, n'a qu'à prendre de temps en temps un petit verre pour alimenter son ivresse et l'entretenir pour ainsi dire à perpétuité. Mais alors cette ivresse, qui était joyeuse au début devient noire et concentrée ; ils ont, comme on le dit, le vin mauvais. Ils entrent en fureur pour les causes les plus futiles et constituent parfois un danger réel pour ceux qui les approchent. La raison toujours bannie de leur cerveau fait place à la brutalité des instincts et c'est ainsi que le vol, et quelquefois pire encore, les amène souvent, hélas ! opprobre et honte de leur famille désolée, de leurs enfants déshonorés, sur les bancs de l'infamie.

Heureux, souvent heureux sont-ils, quand auparavant se déclare le *delirium tremens*, où tôt ou tard tous arrivent sans exception. C'est un violent délire, où, au milieu des plus affreux transports, les malades éprouvent d'effrayantes hallucinations ; ils entendent des voix imaginaires, voient des figures ou des objets fantastiques ; ils

éprouvent un tremblement général ; la langue ballottée dans la bouche, mal secondée par des lèvres tremblantes est inhabile à prononcer des paroles intelligibles et les malades grognent plutôt qu'ils ne parlent. Dans ce cas, au moins la mort prévient l'infamie, car malgré des médications vantées, malgré l'opium et la digitale à haute dose, plus de la moitié des malades expient par une misérable fin les tristes écarts de leur existence si volontairement écourtée. Parmi les boissons alcooliques, je citerai l'alcool comme la plus délétère ; c'est le plus abrutissant de tous les spiritueux et quoique souvent il soit rendu plus malsain encore par la falsification, il n'en constitue pas moins, même étant naturel, une boisson extrêmement meurtrière. Une loi spéciale devrait défendre la vente d'un tel poison. Le vin est le moins dangereux des alcooliques lorsqu'il est naturel et autant l'alcool pur ou dilué produit de maux, autant le vin de bonne qualité, pris en quantité modérée peut rendre de services dans les maladies, dans les convalescences et dans la santé. Somme toute, plus l'ivresse est invétérée, moins il y a de chance de guérison. Il faut que l'on sache aussi que l'ivrognerie triple au moins les chances de mort dans les maladies. C'est ainsi que la fluxion de poitrine est presque toujours mortelle chez les ivrognes. Une statistique faite il y a quelques années a prouvé que plus de la moitié des enfants épileptiques avaient été procréés par des pères en ivresse. L'ivrogne ne peut guérir qu'en renonçant d'une façon absolue à ses habitudes vicieuses. Mais il serait imprudent de le priver tout d'un coup de ses boissons favorites ; il faut insensiblement et progressivement lui faire subir des retranchements quotidiens presque imperceptibles, remplacer d'abord l'alcool par le genièvre, puis le genièvre par le vin, puis couper le vin ; l'on détournera son attrait pour les spiritueux en le surchargeant de besogne, et quelquefois en lui faisant prendre du café noir, qui a la propriété de couper la soif, mais un moyen essentiel dont il faut absolument user, c'est de le soustraire à la société de ses compagnons de débauche. A la vue d'un seul de ces garnements toutes les bonnes résolutions s'évanouissent, tous les fruits de quelques heureuses journées sont perdus. Il faut, sous peine de tout perdre, qu'il ne les revoie jamais, dut-il changer de pays ou de province ; il faut qu'il ne remette

jamais les pieds aux auberges où des figures à chaque instant nouvelles multiplient et changent les consommations. S'il est forcé d'y aller pour ses affaires, qu'il boive de la bière, qu'il réserve le vin pour l'heure de ses repas, où l'on devra lui en donner une quantité suffisante. Les hommes délicats sont souvent arrêtés dans leur tendance à l'ivrognerie, par des gastrites, qui les guérissent net de leur penchant, par l'impossibilité où elles les mettent de boire des liquides irritants.

Il me reste à faire une dernière observation : quand l'homme est en ivresse il ne faut user avec lui que des moyens de persuasion, il faut se garder de l'accabler de reproches, de le faire rougir de honte, en blessant son amour-propre. Il faut, au contraire, le décider doucement à sortir de l'auberge, le ramener à la maison sous un prétexte quelconque ; l'y retenir, dut-on lui verser encore à boire, lui faire prendre une forte infusion de thé, ou deux ou trois tasses de café noir très fort, ou bien encore de onze à vingt gouttes d'ammoniaque, dans un verre d'eau sucrée, pour le dégriser. On l'engagera ensuite à se coucher, et le lendemain, au réveil, on lui parlera sérieusement et avec sévérité, des conséquences de sa conduite, l'on ne voudra tenir compte d'aucune promesse, dite serment d'ivrogne, et l'on ne s'en rapportera absolument qu'aux actes. De cette manière la personne intéressée pourra obtenir plus de régularité dans la conduite surtout si l'ivrogne est jeune et si sa débauche n'est pas encore invétérée. Il est des personnes qui, pour arrêter les mauvais sujets sur la pente où il glissent, ne trouvent rien de mieux que de proposer de le marier, c'est une diversion qui est loin de toujours réussir, et en ce qui me concerne, je ne m'y fierai pas le moins du monde. Les ivrognes ont la réputation de battre leur femme et je n'en n'ai guère vu les combler de marques de tendresse. Comme on le voit, ce portrait de l'ivrogne n'est pas flatteur, mais qui oserait dire qu'il n'est pas vrai ? Cependant c'est une des plaies du Canada avec le luxe et c'est pour la guérir que les gouvernants canadiens ont mis des droits énormes sur tout les spiritueux en général sans même épargner ni le vin ni la bière. Mais on aura beau faire, qui a bu boira ; l'ivrogne boira donc quand même, il dépensera davantage et ruinera sa famille un peu plus tôt, voilà tout.

En résumé pour réussir au Canada comme cultivateurs, Canadiens ou étrangers il faut semer de bonne heure au printemps en s'y prenant comme j'ai dit, il faut instruire " l'habitant " et le sortir de la routine où il végète depuis des siècles, et finalement il faut renoncer à tout jamais à la mode du jour, à tous ses caprices extravagants, n'user des liqueurs fortes que le plus rarement possible et continuer à être de bons chrétiens, ce qui sera un bon préservatif contre l'ivrognerie, car les ivrognes ne méritent pas le nom de chrétiens et l'accomplissement de leurs devoirs religieux est et sera toujours le moindre de leurs soucis. En agissant ainsi les Canadiens récolteront bien davantage, préserveront leurs récoltes des effets souvent si désastreux des premières gelées, pourront mettre leur argent à la caisse d'épargne au lieu de la gaspiller en futilités coûteuses chez le marchand ou en boissons délétères et homicides chez le mastroquet. Ils n'auront plus besoin non plus de passer la frontière pour aller travailler (comme des bêtes de somme) chez leurs voisins, parfois même à plus bas prix que dans leur pays. Ils pourront rester tranquillement chez eux, y vivre contents, heureux et indépendants. A la gêne et à la misère passées succéderont bientôt l'abondance et une honnête aisance acquise loyalement et honorablement par le travail, l'ordre et l'économie. Enfin le bonheur et la paix régneront dans toutes ces bonnes familles, il ne sera plus question d'émigration, chacun sera content de son sort, chacun aussi sera à sa place, toutes les fonctions utiles seront estimées et toutes les situations seront garanties.

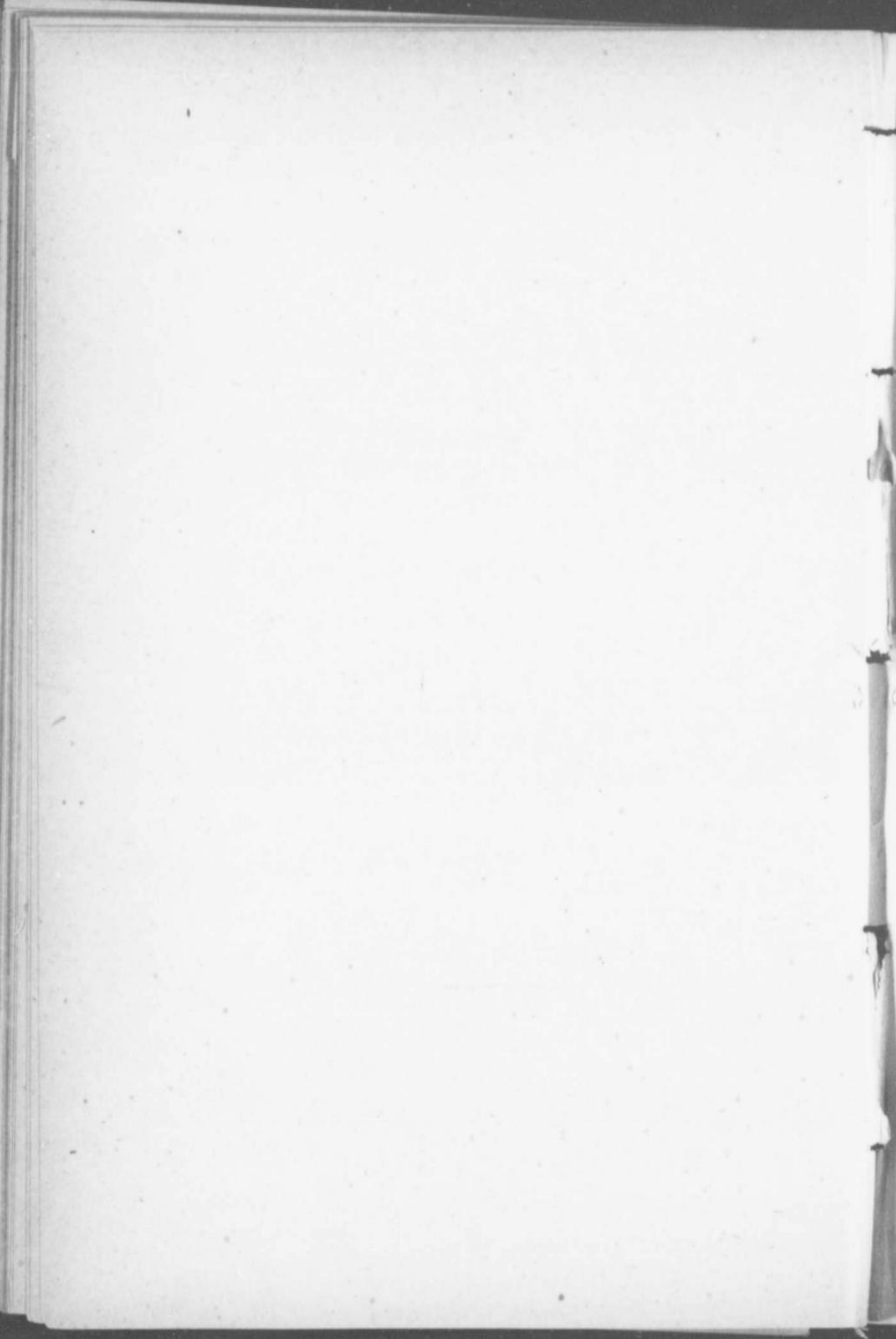


TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Introduction.....	1
Pourquoi l'on doit émigrer dans un pays où l'on parle la même langue et où l'on pratique la même religion.....	7
De la race canadienne-française et du Bas-Canada.....	11
De la colonisation agricole dans la province de Québec, ses richesses minérales et autres richesses du Canada en général.....	21
De l'annexion du Canada aux Etats-Unis, de ses conséquences pour la Louisiane annexée et pour les Canadiens en cas d'émigra- tion.....	37
Le meilleur moyen pour arrêter l'émigration canadienne aux Etats-Unis.	63